FINANCIERE C.V.L.

Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Siège social : 3 Rue des Frères Montgolfier - Seynod
74600 ANNECY

832 989 255 RCS ANNECY

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

(Exercice clos le 30 septembre 2025)

Messieurs,

Je vous présente maintenant le rapport sur la gestion du groupe au 30 septembre 2025, constitué avec nos filiales, les sociétés :

* MITHIEUX TP : détenue à 100%, société consolidée
* ABM TRANS'ALP : détenue à 70%, société consolidée
* AUTOMOBILES BUSINESS MANAGEMENT : détenue à 100%
* CECCON BTP : détenue à 70%, société consolidée
* DOSSOT FRERES : détenue à 100%, société consolidée
* ENTREPRISE LATHUILLE FRERES : détenue à 100%, société consolidée
* REAUT TP : détenue à 100 %, société consolidée
* SCI L.G.A 2 : détenue à 70%
* SCI L.G.A : détenue à 66,67%, société consolidée
* ENTREPRISE DELAVOET ET FILS : détenue à 70,20%, *laquelle est entrée dans le périmètre de consolidation le 1er octobre 2025*
* MITHIEUX TP Grand Est : détenue à 100%
* ENROBES OUEST GUYANAIS : détenue à 60%, *laquelle est entrée dans le périmètre de consolidation le 1er octobre 2025*

Aucune sortie de périmètre de consolidation n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 30.09.2025.

Est intervenues au cours de l'exercice écoulé la modification de pourcentage de détention suivante :

- Le 6 février 2025, la société FINANCIERE CVL a cédé 150 000 titres sur les 500 000 titres composant le capital social de la société CECCON BTP, soit 30% de son capital, au profit de la société CG Invest, ramenant ainsi sa participation à 70%. Cette opération n'ayant pas entrainée de perte de contrôle, la société CECCON BTP demeure consolidée par intégration globale. En revanche, cette société ne fait plus partie du groupe d'intégration fiscale de la société FINANCIERE CVL.

Par ailleurs, le 25 mars 2025, la société FINANCIERE CVL a fait l'acquisition de 351 titres sur les 500 titres composant le capital social de la société ENTREPRISE DELAVOET ET FILS, soit 70,20% de son capital.

Et le 19 mai 2025, la société FINANCIERE CVL a souscrit au capital de la société MITHIEUX TP Grand Est, à concurrence de 100% en vue du transfert de la branche complète et autonome d'activité de VRD de la société MITHIEUX TP, située à Nogent sur Seine (Aube), au profit de la société MITHIEUX TP Grand Est, dans le cadre d'une opération de scission qui a pris effet au cours du 1er trimestre de l'exercice en cours.

Il est également précisé que la société FINANCIERE C.V.L. détient aussi les participations dans les sociétés suivantes :

* TMC VALORISATION : détenue à 50%
* MITHIEUX OI : détenue à 40 %, société consolidée,
* SCI LOUINIMAU : détenue à 40%
* RUEZ T.P. : détenue à 33,60%, *laquelle est entrée dans le périmètre de consolidation le 1er octobre 2025*
* SCI MELICERTE : détenue à 33,33%,
* SAS LMDL : détenue à 33,33%,
* MITHIEUX GUYANE : détenue à 30%, *laquelle est entrée dans le périmètre de consolidation le 1er octobre 2025*

Le 25 juin 2025, la société FINANCIERE CVL a cédé 20 titres sur les 60 titres composant le capital social de la société HYDROLACS, soit 33,33%, au profit de la société SOLIS (à concurrence de 16 titres) et de la société CG Invest (à concurrence de 4 titres).

Le groupe FINANCIERE C.V.L. est un groupe présent principalement en Haute Savoie et en Savoie dans les activités d'entreprise du bâtiment, de travaux de voirie, de canalisations publics ou privés, terrassement, locations de véhicules et avec des activités décentrées dans toute la France et dans les départements d'outre-mer (Guyane et Ile de la Réunion).

La société FINANCIERE C.V.L. est la société tête de groupe.

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent au 30 septembre 2025 et ont un exercice de 12 mois (sauf la société ENROBES OUEST GUYANAIS qui est consolidée sur la base d'un bilan relatif à l'exercice du 1er janvier 2025 au 30 septembre 2025, d'une durée de 9 mois).

Ce rapport est conforme aux dispositions législatives et réglementaires et ces comptes ont été établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n°99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, et remplacé par le nouveau règlement comptable ANC 2020-01 sont appliquées. Aucun changement de méthode comptable n'a eu lieu a cours de l'exercice.

Il s'agit du quatrième exercice de consolidation. La consolidation de cet exercice est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 septembre 2025.

Avant de vous présenter les résultats du groupe consolidé, il convient au préalable de vous rappeler les principes qui guident la consolidation.

La consolidation consiste à agglomérer tous les comptes des sociétés du "groupe FINANCIERE C.V.L." en fonction du montant des participations, étant précisé que toutes les opérations internes au groupe sont éliminées pour le calcul de la consolidation.

Ainsi les comptes consolidés sont présentés comme s'il n'y avait qu'une seule société.

Schématiquement, les retraitements spécifiques à la présentation des comptes consolidés sont les suivants :

- retraitement de l'impact des dividendes versés entre les sociétés du groupe dans la société FINANCIERE C.V.L. au niveau de ses autres réserves,
- les locations financières et les crédits-baux sont considérés comme des investissements directs, c'est à dire que l'on procède comptablement comme si on était propriétaire desdits biens depuis le début et l'on constate au passif un financement aux conditions du marché,
- élimination de la marge faite en interne (entre les sociétés du groupe),
- les provisions pour retraite sont prises en compte,
- retraitement des impôts différés (décalages temporels entre les traitements comptables et fiscaux de certains produits ou charges, des éventuelles pertes fiscales reportables dont la récupération semble probable),
- seuls les biens dont la durée d'amortissement est prévisible font l'objet d'un amortissement.

Enfin, tous les particularismes de la fiscalité française sont neutralisés.

Une fois le résultat consolidé déterminé, celui-ci est attribué à l'associé unique.

Je vous donnerai toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture du rapport des co-commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.

1° Résultats du groupe

Le montant du bilan consolidé au 30 septembre 2025 s'élève à 110 653 K€ (contre 95 982 K€ au 30 septembre 2024).

Les actifs immobilisés du groupe (comprenant les immobilisations incorporelles, corporelles et financières) font apparaître un montant, après amortissements, de 56 067 K€ au 30 septembre 2025 (contre 49 388 K€ au 30 septembre 2024).

Le chiffre d'affaires net du groupe s'élève à 124 479 K€ au 30 septembre 2025 (contre 111 257 K€ au 30 septembre 2024).

Il est rappelé les faits majeurs de l'exercice tels que mentionnés dans l'Annexe aux comptes consolidés :

Par rapport à l'exercice précédent, les principaux chiffres de notre exercice se présentent ainsi :

	EXERCICE 30.09.2025 ***(en K€)***	EXERCICE 30.09.2024 *(en K€)*
Les produits d'exploitation s'élèvent à	126 518	112 042

Les charges d'exploitation s'élèvent à	116 436	104 971

LES CHARGES DE L'EXERCICE SE DECOMPOSENT AINSI :

	EXERCICE 30.09.2025 *(en K€)*	EXERCICE 30.09.2024 *(en K€)*
Achats consommés	**21 482**	20 442
Charges externes	**52 347**	47 218
Charges de personnels	**31 202**	27 102
Impôts, taxes et versements Assimilés	**773**	664
Dotations aux amortissements et provisions	**10 632**	9 545
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT DOT. AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATION DES ECRATS D'ACQUISITION	**10 082**	7 072
Dotations et reprises sur écarts d'acquisition	-	429
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES DOT. AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATION DES ECRATS D'ACQUISITION	**10 082**	7 500
Total des produits financiers	**252**	220
Total des charges financières	**1 491**	1 024
D'OU UN RESULTAT FINANCIER D'UN MONTANT DE	**(1 239)**	(804)
Total des produits exceptionnels	**2 504**	1 225

Total des charges exceptionnelles	**946**	1 238
D'OU UN RESULTAT EXCEPTIONNEL D'UN MONTANT DE	**1 558**	(13)

Après déduction d'un impôt sur les résultats de 664 K€, les comptes consolidés au 30 septembre 2025 se solde par un bénéfice net de 9 737 K€ (contre 5 396 K€ au 30 septembre 2024).

Après déduction des intérêts minoritaires (2 454 K€), le résultat net (par part du groupe) s'élève à 7 283 K€ (contre 4 813 K€ au 30 septembre 2024).

2° Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

Le Groupe se diversifie géographiquement afin d'être moins sensible aux variations du marché métropolitain, avec des activités désormais dans les DOM TOM.

Le Groupe a réalisé l'acquisition de la cible suivante dont l'activité va dans le sens du développement durable et conformément à sa politique RSE, savoir:

- L'acquisition de 70,20% des titres de la société ENTREPRISE DELAVOET ET FILS, spécialisée dans l'activité de forage pour la géothermie, de sondage et construction de puits,

Concernant les activités du groupe :

1) Activité TP
   Celle-ci est en progression mais de manière moindre qu'au cours de l'exercice précédent. Toutefois, cette petite progression est satisfaisante compte tenu du contexte économique, financier et politique actuel. De plus, le groupe maintient son niveau de rentabilité.

2) Activité de location de matériel
   Le chiffre d'affaires est en léger recul consécutivement à la décision prise la société FINANCIERE CVL de limiter l'activité transport, laquelle est insuffisamment rentable. En contrepartie, la rentabilité générale s'améliore.

3) Location de véhicules et prestations de courses automobiles
   A la demande de la société FINANCIERE CVL, l'activité a été réorientée en vue d'un rééquilibrage entre l'activité location de voitures de courses et l'activité de location de véhicules routiers. De ce fait, le chiffre d'affaires est en augmentation.

4) Activité construction de bâtiments
   Il s'agit d'une nouvelle activité du groupe, lequel ne possède pas assez de recul pour l'analyser pleinement. Toutefois, le niveau d'activité et la rentabilité semblent corrects.

5) Activité dans les DOM TOM
   Elle est en progression sur l'exercice avec en général des marges supérieures à celles de la Métropole. Les potentiels d'activité et de développement restent élevés.

La société mère poursuit et amplifie ses actions vis-à-vis des filiales du groupe et son implication a été relatée dans les rapports de gestion de chaque société concernée.

3° Facteurs de risques

3.1 Risques encourus en cas de variation des taux d'intérêt et des taux de change

Notre groupe n'est pas concerné par ces risques car il commerce dans la zone SEPA (zone euros).

3.2 Risques de liquidité

Celui-ci est faible avec des risques clients bien appréhendés et assurés, les lignes de découvert autorisées ne sont pas utilisées à la date de ce jour.

Au 30 septembre 2025, le groupe dispose :

- d'une gestion de trésorerie,
- de lignes de crédit ouvertes : cf. mention de la ligne de découvert ci-dessus,
- au 30 septembre 2025, nos ratios d'endettement sont les suivants :

    - Le groupe à un taux d'endettement net de 163%, c'est-à-dire que l'endettement financier net (emprunts, concours bancaires, avances de trésorerie...) représente 163% des capitaux propres de l'exercice (contre 199% au 30 septembre 2024), ce taux peut paraître particulièrement important mais :
      - il est inférieur à la moyenne des entreprises exerçant les mêmes activités ;
      - il est à atténuer au regard de la valeur du matériel financé, lequel s'élève au 30 septembre 2025 à la somme nette comptable de 52 952 K€ pour un montant de dettes de 77 963 K€, soit un taux de 68% de dette par rapport à la valeur nette comptable du matériel laquelle ne tient pas compte des plus-values latentes.

3.3 Risques de non-paiement des clients

Le chiffre d'affaires du groupe est très éclaté avec une absence de dépendance commerciale vis-à-vis d'un client significatif puisqu'aucun client ne représente plus de 5 % du chiffre d'affaires hors taxes (à l'exception d'un client qui représente environ 15% du chiffre d'affaires, lequel client est une société du CAC 40 à la bourse de Paris). En conséquence, aucun risque de non-paiement significatif n'a été identifié.

3.4 Risques sur les actifs incorporels

Les « goodwill » représentent la différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur à la date d'acquisition des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels. Si lors de l'acquisition il existe une limite prévisible à leurs durées d'utilisation, les goodwill sont amortis linéairement sur cette durée.

La société FINANCIERE C.V.L. va désormais procéder à un test de dépréciation des fonds de commerce de chacune de ses filiales puis les titres de participation seront à leur tour valorisés.

3.5 Risques juridiques

La totalité du chiffre d'affaires réalisée par les filiales du groupe FINANCIERE C.V.L. est soumise à une obligation de résultat.

Dans le cadre de ses activités, le groupe FINANCIERE C.V.L. est partie à un certain nombre de procédures principalement dans les domaines social, commercial et fiscal. Une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

Les provisions sont détaillées par nature, montant et échéances prévisibles dans l'annexe des comptes consolidés.

A l'exception des risques provisionnés, il n'existe pas d'autres procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrages, y compris toute procédure dont le groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou d'ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité d'une filiale et/ou du groupe.

3.6 Risques liés aux opérations de croissance externe

Les opérations de croissance externe impliquent les risques principaux suivants :

- mauvaise évaluation des synergies et de la rentabilité attendues,
- difficultés dans la mise en œuvre de l'intégration des activités ou des sociétés acquises,
- départ de certains salariés ou clients clés,
- accroissement de l'endettement limitant les possibilités de financement externe.

Une mauvaise appréhension desdits risques et par conséquent des bénéfices attendus des cibles aura nécessairement un impact négatif sur les résultats financiers, la situation financière et les perspectives du groupe.

Afin de limiter les risques, le groupe FINANCIERE C.V.L. procède à des acquisitions sur des cibles de mêmes métiers que ceux exercés dans le groupe.

Dès la décision d'investissement prise, le groupe FINANCIERE C.V.L. élabore un programme d'intégration et met en place les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

3.7 Risques liés à l'activité

Ils sont de plusieurs ordres :

- l'évolution du prix des matières premières et des carburants,
- l'augmentation des taux d'intérêts bancaires qui peuvent limiter le lancement des projets pour nos clients, et donc notre activité,
- la perte des marchés publics à commandes, lors de leur renouvellement.

3.8 Gestion du personnel

L'effectif moyen interne est de 550 employés (contre 450 au 30 septembre 2024).

Le groupe travaille avec une convention collective principale, celle du bâtiment et des travaux publics, seule la société Automobiles Business Management travaille avec une autre convention collective.

3.9 Assurances

La politique d'assurance du groupe est associée à une démarche forte de prévention et de protection contre les risques. L'ensemble des sociétés du groupe est assuré auprès de compagnies d'assurance de 1er rang pour l'ensemble des risques majeurs qui pourraient affecter significativement son activité, ses résultats ou son patrimoine.

Sont principalement assurés les risques en matière de :

- dommages environnementaux,
- dommages aux biens et pertes d'exploitation,
- dommages causés aux clients et aux tiers.

La société mère travaille avec un courtier qui gère l'ensemble des structures.

4° Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Le marché de la Métropole est en retrait et avec de marges très réduites sur les chantiers traités.

L'objectif est de stabiliser le chiffre d'affaires en limitant les risques sur la rentabilité des opérations et les investissements sont réorientées sur les marchés porteurs, dont les DOM TOM.

Des projets de croissance externe avec une diversification des métiers sont à l'étude ou en cours :
La société FINANCIERE CVL prépare en effet la reprise et le rachat de 85% des titres d'un groupe, comprenant 4 sociétés, dans les métiers du travaux publics.

Des cessions de participation minoritaire à des directeurs d'activité sont en cours afin de pérenniser le sociétés filiales dans le tempos.

La Société a souscrit en novembre 2025 au capital de la société CVL DEVELOPPEMENT à concurrence de 100% et elle a finalisé la séparation des activités de Haute-Savoie et de Troyes de la société MITHIEUX TP au profit de la société MITHIIUEX TP Grand Est.

5° Evénements importants et significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important et significatif n'est à signaler depuis l'ouverture de l'exercice en cours jusqu'à l'élaboration du présent rapport.

6° Analyse de l'évolution des résultats et de la situation financière

Les emprunts et dettes financières s'élèvent à un montant total de 41 521 K€ (contre 39 714 K€ pour l'exercice précédent).

Les dettes fournisseurs s'élèvent à un montant total de 18 722 K€ (contre 17 187 K€ pour l'exercice précédent).

Les autres dettes et comptes de régularisation s'élèvent à un montant total de 17 721 K€ (contre 16 849 K€ pour l'exercice précédent).

7° Activités en manière de recherche et de développement

Néant.

8° Modifications apportées aux méthodes comptables par rapport à l'exercice précédent

Néant.

—

Je vous rappelle enfin que conformément aux dispositions de l'article L 232-23 du Code de commerce, que le présent rapport de gestion du groupe ainsi que les comptes consolidés et le rapport des commissaires aux comptes sur lesdits comptes consolidés seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'ANNECY.

Le président de la SAS FINANCIERE C.V.L.,
Charles ANCELIN

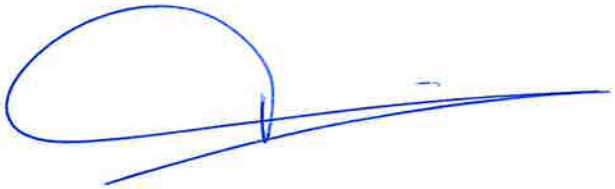

Bilan consolidé

Actif

Montants en K€	Note n°	2025.09	2024.09
Immobilisations incorporelles		192	*68*
(Dont Ecart d'acquisition)		*155*	*41*
Immobilisations corporelles		52 952	46 157
Immobilisations financières		2 923	3 163
Titres mis en équivalence		-	-
Actif Immobilisé		**56 067**	**49 388**
Stocks et en-cours		288	58
Clients et comptes rattachés		25 330	27 462
Autres créances et comptes de régularisation [1]		3 446	3 189
Valeurs mobilières de placement		2 370	420
Disponibilités		23 152	15 465
Actif circulant		**54 586**	**46 594**
Total de l'actif		**110 653**	**95 982**

[1] Dont impôts différés actifs

Pour copie certifiée conforme,
Le président,

Passif

Montants en K€	Note n°	2025.09	2024.09
Capital [2]		500	500
Primes [2]		-	-
Réserves et résultat consolidés [3]		25 025	17 741
Autres		-	-
Capitaux propres (Part du groupe)		**25 525**	**18 241**
Intérêts minoritaires		**4 759**	**1 705**
Provisions		**2 406**	**2 286**
Emprunts et dettes financières		41 521	39 714
Fournisseurs et comptes rattachés		18 722	17 187
Autres dettes et comptes de régularisation [4]		17 721	16 849
Dettes		**77 963**	**73 750**
Total du passif		**110 653**	**95 982**

[2] De l'entité mère consolidante
[3] Dont résultat net de l'exercice
[4] Dont impôts différés passifs

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat

Montants en K€	Note n°	2025.09	2024.09
Chiffre d'affaires		124 479	111 257
Autres produits d'exploitation		2 039	786
Achats consommés		(21 482)	(20 442)
Charges de personnel [1]		(31 202)	(27 102)
Autres charges d'exploitation		(52 347)	(47 218)
Impôts et taxes		(773)	(664)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions [2]		(10 632)	(9 545)
Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition		**10 082**	**7 072**
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition positifs liés aux entités intégrées		-	429
Reprises des écarts d'acquisition négatifs liés aux entités intégrées		-	-
Résultat d'exploitation après dotation aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition		**10 082**	**7 500**
Résultat financier		(1 240)	(804)
Charges et produits exceptionnels		1 558	(13)
Impôt sur les résultats		(664)	(1 287)
Résultat net des entreprises intégrées		**9 737**	**5 396**
Résultat des sociétés mises en equivalence		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		**9 737**	**5 396**
Intérêts minoritaires		2 454	583
Résultat net (part du groupe)		**7 283**	**4 813**

[1] Y compris participation des salariés

[2] Hors amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en milliers d'€uros

Pour copie certifiée conforme,
Le président,

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits significatifs	13
1.1.	Faits significatifs de l'exercice	13
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	13
2.	Activité(s) et périmètre	14
2.1.	Activité(s)	14
2.2.	Organigramme au 30/09/2025	14
2.3.	Entités consolidées	15
2.4.	Entités exclues du périmètre de consolidation	15
2.5.	Entrées d'une entité contrôlée dans le périmètre	16
2.6.	Sorties de périmètre	16
2.7.	Modifications de pourcentage de détention	16
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes comptables et règles d'évaluation	17
3.1.	Référentiel comptable	17
3.2.	Changements comptables	17
3.2.1.	Changement d'estimation :	17
3.2.2.	Corrections d'erreurs	17
3.3.	Modalités de consolidation	17
3.3.1.	Méthodes de consolidation	17
3.4.	Méthodes comptables et règles d'évaluation	19
3.4.1.	Immobilisations incorporelles	19
3.4.1.1.	*Ecarts d'acquisition*	*19*
3.4.1.2.	*Autres immobilisations incorporelles*	*21*
3.4.1.3.	*Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles*	*21*
3.4.2.	Immobilisations corporelles	21
3.4.3.	Contrats de crédit-bail et contrats assimilés	22
3.4.4.	Dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	22
3.4.5.	Immobilisations financières	23
3.4.6.	Stocks et en-cours	23
3.4.7.	Clients et comptes rattachés	23
3.4.8.	Autres créances et comptes de régularisation	23
3.4.8.1.	*Impôts différés*	*23*
3.4.9.	Valeurs mobilières de placement	24
3.4.10.	Subventions d'investissement	24
3.4.11.	Provisions	24

3.4.12.	Engagements de retraite et avantages similaires	25
3.4.12.1.	*Engagements de retraite*	*25*
3.4.13.	Dettes	25
3.4.14.	Produits	25
4.	Notes sur les postes du bilan	26
4.1.	Immobilisations incorporelles	26
4.1.1.	Détail des écarts d'acquisition positifs	26
4.2.	Immobilisations corporelles	28
4.3.	Immobilisations financières	29
4.4.	Stocks et en-cours	30
4.5.	Clients et comptes rattachés	31
4.6.	Autres créances et comptes de régularisation	32
4.7.	Dépréciations sur actifs	32
4.8.	Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice	33
4.9.	Valeurs mobilières de placements - Disponibilités	33
4.10.	Composition du capital social	33
4.11.	Provisions	34
4.11.1.	Récapitulatif	34
4.11.2.	Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées	34
4.12.	Emprunts et dettes financières	35
4.12.1.	Variation des emprunts et dettes financières	35
4.12.2.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	35
4.13.	Fournisseurs et comptes rattachés	36
4.14.	Les autres dettes et comptes de régularisation	36
5.	Postes du compte de résultat	37
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	37
5.2.	Autres produits d'exploitation	37
5.3.	Achats consommés	38
5.4.	Charges de personnel	38
5.5.	Autres charges d'exploitation	39
5.6.	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	40
5.7.	Charges et produits financiers	40
5.8.	Charges et produits exceptionnels	41
6.	Impôts sur les résultats	42
6.1.	Détail des postes d'impôts différés	42
6.2.	Déficits fiscaux non activés	42
7.	Autres informations	43
7.1.	Engagements hors bilan	43

7.2. Effectif moyen 43

1. Faits significatifs

1.1. Faits significatifs de l'exercice

La société Financière CVL a acquis 70.20% des parts de la sociétés DELAVOET. Acquisition de 351 actions à 800€ soit 280 800€.

La société Financière CVL a cédé 150 000 titres de la société CECCON à la société CG INVEST. Le pourcentage de détention passe de 100% à 70%.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement susceptible d'avoir une influence significative sur le patrimoine et la situation financière du groupe n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité(s)

Le groupe Financière C.V.L. est un groupe présent principalement en Haute Savoie et en Savoie dans les activités d'entreprise du bâtiment, de travaux de voirie, de canalisations publics ou privés, terrassement, locations de véhicules et avec des activités décentrées dans toute la France et dans les départements d'outre- mer (Guyane et Ile de la Réunion).

2.2. Organigramme au 30/09/2025

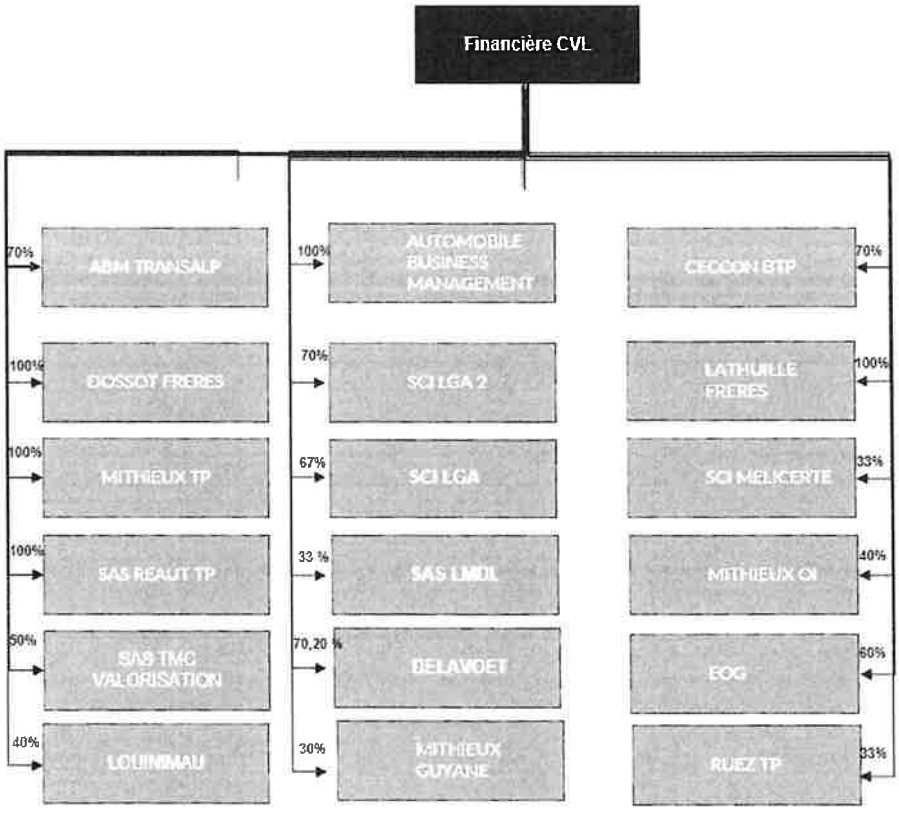

2.3. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Périmètre

			2025.09			2024.09		
Sociétés	**Siège social**	**N° SIREN**	**Mode de consolidation**	**% Contrôle**	**% Intérêt**	**Mode de consolidation**	**% Contrôle**	**% Intérêt**
SAS FINANCIERE CVL	74600 Annecy	832 989 255	**Mère**	-	-	**Mère**	-	-
SAS MITHIEUX TP	74600 Annecy	326 520 780	**IG**	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
SCI LGA	74600 Annecy	879 242 071	**IG**	66,67%	66,67%	IG	66,67%	66,67%
SAS ABM TRANS'ALP	74600 Annecy	481 760 171	**IG**	70,00%	70,00%	IG	70,00%	70,00%
SAS AUTOMOBILES BUSINESS MANAGEMEI	74600 Annecy	853 602 563	**NC**	-	-	NC	-	-
SAS CECCON BTP	74600 Annecy	518 989 678	**IG**	70,00%	70,00%	IG	100,00%	100,00%
SAS DOSSOT	10260 Virey-Sous-Bar	418 764 031	**IG**	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
SAS MITHIEUX OI	97410 Saint Pierre	917 582 470	**IG**	40,00%	40,00%	IG	40,00%	40,00%
SAS LATHUILLE FRERES	74450 Saint-Jean-De-Sixt	326 720 109	**IG**	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
SAS REAUT TP	10250 Courteron	977 933 357	**IG**	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
SAS DELAVOET	74380 Nangy	378 932 495	**IG**	70,20%	70,20%	NC	-	-
EOG	97320 Saint-Laurent-du-Maroni	929 696 573	**IG**	60,00%	60,00%	NC	-	-
MITHIEUX GUYANE	97320 Saint-Laurent-du-Maroni	928 810 043	**IG**	30,00%	30,00%	NC	-	-
RUEZ	30500 Allègre-les-Fumades	419 710 157	**IG**	33,60%	33,60%	NC	-	-

2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

Les entités non consolidées sont les suivantes :

Entités non consolidées

			2025.09		2024.09	
	Siège social	**N° SIREN**	**% Contôle**	**% Intérêt**	**% Contrôle**	**% Intérêt**
SAS HYDROLACS	74370 Annecy	877 908 095	0,00%	0,00%	33,00%	33,00%
SAS TMC VALORISATION	74350 Villy-Le-Pelk	917 703 985	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SCI MELICERTE	74600 Annecy	907 612 410	33,00%	33,00%	33,00%	33,00%
SAS LMDL	73420 Viviers-Du-L	911 991 388	33,00%	33,00%	33,00%	33,00%
SCI LOUINIMAU	74 370 Annecy	922 437 694	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%
SCI LGA 2	74000 Annecy	984 634 147	70,00%	70,00%	NA	NA
SAS AUTOMOBILE BUSINESS MANAGEMEN	74600 Annecy	853 602 563	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Ces entités ne sont pas consolidées conformément à l'article L 233-19 II 2° du code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

2.5. Entrées d'une entité contrôlée dans le périmètre

Les sociétés DELAVOET, EOG, MITHIEUX GUYANE et RUEZ entrent dans le périmètre de consolidation.

Les sociétés EOG et RUEZ sont entrées dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice. Ces sociétés étaient déjà contrôlées par le groupe antérieurement, mais n'avaient pas été intégrées dans le périmètre de consolidation lors des exercices précédents, notamment en raison de leur caractère non significatif.

Conformément aux règles applicables en matière de consolidation, leur première intégration a été réalisée comme si elles avaient été consolidées depuis la date de prise de contrôle, les états financiers antérieurs étant reconstitués à cette date.

Les résultats accumulés entre la date de prise de contrôle et la date d'entrée dans le périmètre de consolidation ont été traités en résultat consolidé au titre des variations de périmètre.

À ce titre :

- Pour la société RUEZ, l'écart constaté lors de la première consolidation, correspondant aux résultats antérieurs non consolidés, s'est traduit par un produit de 69K €, comptabilisé en résultat sur variation de périmètre.
- Pour la société EOG, dont l'exercice social couvre une période de 9 mois du 1er janvier 2025 au 30 septembre 2025, les opérations ont été retraitées comme suit :
  - Intégration dans le résultat consolidé de l'exercice des opérations réalisées entre le 1er octobre 2024 et le 31 décembre 2024, générant un produit de 579 956 € ;
  - Constatation d'une charge de 53 k€ au titre des opérations réalisées entre le 1er juin 2024 et le 30 septembre 2024, enregistrée en résultat sur variation de périmètre.

2.6. Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice.

2.7. Modifications de pourcentage de détention

Au cours de l'exercice, le groupe a procédé à la cession de 30 % des titres de la société CECCON, précédemment détenue à 100 % et intégrée globalement dans les comptes consolidés. Cette opération n'ayant pas entraîné de perte de contrôle, la société demeure consolidée par intégration globale. Conformément aux règles applicables en matière de consolidation, la VNC des titres a été ajustée. L'impact sur les réserves consolidées est de 224242€.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes comptables et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe FINANCIERE CVL sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Le règlement comptable ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés est appliqué.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 30 septembre.

3.2. Changements comptables

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.2.1. Changement d'estimation :

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

3.2.2. Corrections d'erreurs

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative.

3.3. Modalités de consolidation

3.3.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 septembre 2025. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe Financière CVL assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe Financière CVL exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf. note 4.4 "entités exclues du périmètre de consolidation").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les éléments des comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé conformément aux méthodes comptables appliquées dans les comptes consolidés ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

3.4. Méthodes comptables et règles d'évaluation

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les méthodes retenues par le groupe lorsqu'un choix est possible qui ont des incidences significatives sont :

Méthode pour laquelle il existe un choix	Méthode référence oui/non	Choix du groupe	Référence du § dans l'annexe
Provisionnement des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires	Oui	Appliqué	4.3.9
Incorporation à l'actif des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible	Non	Non concerné	N/A
Provisionnements des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions	Non	Non concerné	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Non	Non appliqué	N/A

Par ailleurs les méthodes obligatoires suivantes ont été appliquées

Le retraitement des contrats de crédit-bail et contrats assimilés, et opérations de cession-bail est d'application obligatoire dans les comptes consolidés.

Les frais d'émission et les primes d'émission et de remboursement des emprunts sont étalés sur la durée de l'emprunt.

3.4.1. Immobilisations incorporelles

3.4.1.1. Ecarts d'acquisition

L'écart d'évaluation est constitué par la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entité contrôlée retraité aux normes comptables du groupe.

L'écart d'acquisition est constitué par la différence entre le coût d'acquisition et la part de l'entité acquéreuse dans les actifs et passifs identifiables évalués à la date d'acquisition selon les modalités de l'article 232-1 et suivants, du règlement ANC 2020-01.

Le coût d'acquisition représente la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur estimé à la valeur vénale, dans le cas de l'application obligatoire ou de l'option possible pour la « méthode alternative » le cout d'acquisitions de l'opération correspond au montant de l'augmentation de capital et de Prime d'émission majoré de la soulte éventuelle et des frais d'acquisition (art 232-9 du règlement ANC 2020-01).

Conformément au règlement ANC 2020-01, *§231-10 Période d'évaluation*, l'entité consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à celui de l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs et passifs identifiables. Les ajustements ainsi comptabilisés après l'exercice d'acquisition impactent le bilan d'ouverture de cet exercice et n'ont donc pas d'effet sur les comptes consolidés de l'exercice d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est porté à l'actif immobilisé au poste « Immobilisations incorporelles » et indiqué sur la ligne « Dont écarts d'acquisition positifs ».

L'écart d'acquisition négatif est porté au passif au poste « Autres dettes et comptes de régularisation » et indiqué sur la ligne « Dont écarts d'acquisition négatifs.

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition actif.

Ecart d'acquisition présentant une durée non limitée :

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année. La valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.

Ecart d'acquisition présentant une durée limitée :

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition actif est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

Dans ce cas, un test de dépréciation est effectué lorsqu'il existe un indice de perte de valeur : la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises

Ecart d'acquisition négatif :

L'écart d'acquisition négatif peut correspondre à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition réalisée dans des conditions avantageuses ou à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Il est repris au résultat selon les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Dans la situation d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, l'écart d'acquisition négatif est repris immédiatement en application des dispositions prévues par l'article 231-12.

Dotations et reprises :

Les dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition positifs et les reprises des écarts d'acquisition négatifs liés aux entités intégrées sont inscrites dans les lignes du résultat d'exploitation prévues à cet effet.

Comme pour tous les produits et charges du compte de résultat consolidé, leur présentation dans le résultat exceptionnel est soumise au respect des règles définissant le résultat exceptionnel prévues par le règlement de l'ANC relatif aux comptes individuels.

Les dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition positifs liés à des entités mises en équivalence et les reprises des écarts d'acquisition négatifs liés à ces mêmes entités sont inscrites sur la ligne « Résultat net lié aux entités mises en équivalence »

3.4.1.2. Autres immobilisations incorporelles

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, et escomptes de règlement ainsi que tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée, incluant les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte ...)

- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production, suivant les mêmes principes que ci-dessus.

3.4.1.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	1 à 3 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 2 ans

3.4.2. Immobilisations corporelles

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, et escomptes de règlement ainsi que tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner, incluant les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte ...)

- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production, suivant les mêmes principes que ci-dessus.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	3 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	1 à 10 ans
Installations générales	Linéaires	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

3.4.3. Contrats de crédit-bail et contrats assimilés

Le retraitement des contrats de crédit-bail et contrats assimilés, et opérations de cession-bail est d'application obligatoire dans les comptes consolidés.

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et contrats assimilés, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat (comptabilisation au bilan sous forme d'une immobilisation et d'un emprunt correspondant). Au compte de résultat, une dotation aux amortissements et une charge financière sont comptabilisés. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.4.4. Dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable

A chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur, un test de dépréciation est effectué.
Pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, ce test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Pour le test de dépréciation, il procédé comme suit :
• si la valeur vénale est supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'est comptabilisée ;
• si la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable,
- soit la valeur vénale est supérieure à la valeur d'usage et, dans ce cas, la valeur vénale est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation,
- soit la valeur d'usage est supérieure à la valeur vénale et, dans ce cas, la valeur d'usage est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation si elle est inférieure à la valeur comptable.

Modalités de regroupement des immobilisations

S'il n'est pas possible de déterminer la valeur actuelle de l'actif pris isolément, il convient de déterminer la valeur actuelle du groupe d'actifs auquel il appartient.

Les actifs ou groupes d'actifs au niveau desquels est réalisé le test de dépréciation sont déterminés de façon cohérente et permanente à chaque évaluation de la valeur actuelle.
Les actifs ou groupes d'actifs au niveau desquels est réalisé le test de dépréciation sont déterminés en fonction du mode de gestion et de suivi des activités.
Les dépréciations sont rapportées au résultat quand les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister. Par exception, les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises.

3.4.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Ce poste comprend également des titres de participation dans une(des) société(s) non consolidée(s) comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est comptabilisée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité.

3.4.6. Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode PEPS : « premier entré, premier sorti ». Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

3.4.7. Clients et comptes rattachés

Les créances et comptes rattachés sont valorisés à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparait une perte probable.

3.4.8. Autres créances et comptes de régularisation

3.4.8.1. Impôts différés

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont évalués en utilisant le taux d'impôt et les règles fiscales en vigueur, c'est à dire ceux résultant des textes fiscaux à la clôture de l'exercice et qui seront applicables lorsque la différence future se réalisera (cf art.272-12).

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Tous les passifs d'impôts différés doivent être pris en compte, sauf exceptions prévues par le présent règlement ; en revanche, les actifs d'impôts différés ne sont portés à l'actif du bilan que si leur récupération est probable.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- Si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs. Dans cette situation, ils sont retenus à hauteur des passifs d'impôts différés déjà constatés arrivant à échéance dans la période au cours de laquelle ces actifs deviennent ou restent récupérables.
- Ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de cette période

Le solde d'impôt différé actif est comptabilisé dans la rubrique « Autres créance et comptes de régularisation »

Le solde d'impôt différé passif est comptabilisé dans la rubrique « Autres dettes et comptes de régularisation »

3.4.9. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.4.10. Subventions d'investissement

Le groupe ayant opté pour l'inscription des subventions d'investissement en capitaux propres, ces subventions sont comptabilisées en résultat consolidé au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer, et ce, conformément au traitement préconisé par le PCG (PCG art. 312-1).

Le montant comptabilisé en capitaux propres est net de l'imposition différée, conformément au règlement ANC 2020-01.

3.4.11. Provisions

Les provisions pour risques et charges ont un caractère éventuel au titre de leur montant ou de leur échéance. Elles résultent d'une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain, à la date de clôture, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel.

3.4.12. Engagements de retraite et avantages similaires

3.4.12.1. Engagements de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision n'est pas comptabilisée dans les comptes sociaux. Elle fait donc l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.4.13. Dettes

Les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale de remboursement.

3.4.14. Produits

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- Réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant
- Et acquis à l'exercice

4. Notes sur les postes du bilan

4.1. Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Montants en K€	2024.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ périmètre	2025.09
Ecart acquisition positif	41	-	-	-	114	155
Conces., brevets & licences	298	28	-	-	1	327
Fond commercial	1	-	-	-	2	3
Immobilisations incorporelles - brut	**340**	**28**	**-**	**-**	**116**	**484**
Amort./déprec. conces., brev.& lic.	(272)	(19)	-	-	(1)	(292)
Amortissements & Dépréciations	**(272)**	**(19)**	**-**	**-**	**(1)**	**(292)**
Ecart acquisition positif	41	-	-	-	114	155
Conces., brevets & licences	26	8	-	-	-	35
Fond commercial	1	-	-	-	2	3
Immob.incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles - net	**68**	**8**	**-**	**-**	**116**	**192**

4.1.1. Détail des écarts d'acquisition positifs

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

Au 30 septembre 2024, l'écart d'acquisition positif concernait la société REAUT TP pour 41 K€.

Au 30 septembre 2025, un écart d'acquisition positif a été constaté pour l'acquisition des titres DELAVOET pour 138K€.

Les écarts d'acquisitions ne sont pas amortis.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée par la direction. Cette durée a été fixée à deux ans pour l'ensemble des acquisitions réalisées par le groupe.

Écarts d'acquisition

Montants en K€	2024.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ périmètre	2025.09
Ecart acquisition positif	41	-	-	-	114	155
Écarts d'acquisition – brut	**41**	**-**	**-**	**-**	**114**	**155**
Amort.écarts acquisition	-	-	-	-	-	-
Prov.écarts acquisition	-	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Ecart acquisition positif	41	-	-	-	114	155
Écarts d'acquisition – net	**41**	**-**	**-**	**-**	**114**	**155**

4.2. Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles

Montants en K€	2024.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ périmètre	2025.09
Terrains	2 037	14	-	-	-	2 051
Agencements sur terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	1 949	77	-	-	10	2 036
Agencts constructions sol d'autrui	596	184	-	-	-	781
Install.& mat.indust.	24 161	3 420	(1 949)	()	885	26 517
Install.& mat.indust. - CB LLD	47 296	8 368	-	-	2 299	57 964
Autres immob.corporelles	17 384	2 330	(758)	()	663	19 618
Autres immob.corporelles - CB LLD	3 608	-	-	-	-	3 608
Immob.corporelles en cours	60	3	(60)	-	-	3
Avces/immob.corporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles - brut	**97 091**	**14 396**	**(2 767)**	**(0)**	**3 857**	**112 577**
Amort./déprec. terrains	(1 576)	-	-	-	-	(1 576)
Amort./déprec. agencement sur terrain	-	-	-	-	-	-
Amort./déprec. constructions	(486)	(98)	-	-	(10)	(594)
Amort./déprec. constructions sur sol d'autr	(80)	(30)	-	-	-	(110)
Amort./déprec. matériels & équip.	(17 539)	(2 474)	1 700	-	(294)	(18 607)
Amort.matériels & équip. - CB LLD	(16 229)	(5 293)	-	-	(124)	(21 645)
Amort./déprec. autres immo.corp.	(12 144)	(2 095)	720		(433)	(13 953)
Amort.autres immob.corp. - CB LLD	(2 879)	(261)	-	-	-	(3 139)
Amortissements & Dépréciations	**(50 934)**	**(10 250)**	**2 419**	**0**	**(860)**	**(59 625)**
Terrains	461	14	-	-	-	474
Agencements sur terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	1 463	(21)	-	-	-	1 441
Constructions sur sol d'autrui	(80)	(30)	-	-	-	(110)
Agencts constructions sol d'autrui	596	184	-	-	-	781
Install.& mat.indust.	6 622	946	(249)	()	591	7 909
Install.& mat.indust. - CB LLD	31 066	3 076	-	-	2 176	36 318
Autres immob.corporelles	5 240	234	(39)		230	5 666
Autres immob.corporelles - CB LLD	729	(261)	-	-	-	469
Immob.corporelles en cours	60	3	(60)	-	-	3
Avces/immob.corporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles - net	**46 157**	**4 146**	**(348)**	**0**	**2 997**	**52 952**

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

4.3. Immobilisations financières

Immobilisations financières

Montants en K€	2024.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Réévaluat°	Δ périmètre	2025.09
Participations financières	179	5	(2)	(59)	-		124
Créances rattach.particip.	2 569	31	(121)	-	-	-	2 479
Dépôts et cautionnements versés	414	121	(217)	-	-	2	320
Immobilisations financières - brut	**3 163**	**157**	**(340)**	**(59)**	**-**	**2**	**2 923**
Amortissements & Dépréciations	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Participations financières	179	5	(2)	(59)	-		124
Créances rattach.particip.	2 569	31	(121)	-	-	-	2 479
Dépôts et cautionnements versés	414	121	(217)	-	-	2	320
Immobilisations financières - net	**3 163**	**157**	**(340)**	**(59)**	**-**	**2**	**2 923**

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

4.4. Stocks et en-cours

Stocks et en cours

Montants en K€	2024.09	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ périmètre	2025.09
Stock mat.premières & fournitures	9	145	-	-	34	189
Stock autres approvis.	33	(1)	-	-	-	32
Stock en-cours product.biens	12	33	-	-	18	63
Stock en-cours product.serv.	-	(2)	-	-	2	-
Stock pdts interm.& finis	4		-	-	-	4
Stocks - brut	**58**	**175**	**-**	**-**	**55**	**288**
Dépréciation	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Stock mat.premières & fournitures	9	145	-	-	34	189
Stock autres approvis.	33	(1)	-	-	-	32
Stock en-cours product.biens	12	33	-	-	18	63
Stock en-cours product.serv.	-	(2)	-	-	2	-
Stock pdts interm.& finis	4		-	-	-	4
Stocks - net	**58**	**175**	**-**	**-**	**55**	**288**

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode : PEPS (premier entré, premier sorti).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et l'ensemble des charges directes. Ces coûts sont majorés d'une quote-part des charges indirectes de l'entreprise.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur réalisable des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition ou de production.

4.5. Clients et comptes rattachés

Clients et comptes rattachés

Montants en K€	2025.09	Brut	à 1 an au +	à + d'1 an	Dép.	2024.09
Créances clients & cptes rattachés	25 330	25 376	24 176	1 200	(46)	27 462
Créances clients - net	**25 330**	**25 376**	24 176	**1 200**	**(46)**	**27 462**
Total clients et comptes rattachés	**25 330**	**25 376**	**24 176**	**1 200**	**(46)**	**27 462**

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

4.6. Autres créances et comptes de régularisation

Les autres créances se décomposent par poste et par échéance, de la manière suivante

Autres créances

Montants en K€	2025.09	Brut	à 1 an au +	à + d'1 an	Dép.	2024.09
Avances et acptes versés / commandes	140	140	140	-	-	122
Actifs d'impôt différé	242	242	242	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	78	78	78	-	-	233
Créance d'impôt exigible	471	471	471	-	-	14
Cptes courants débiteurs	(16)	(16)	(16)	-	-	11
Autres créances d'exploitation	1 986	1 986	1 986	-	-	2 121
Divers - Produits à recevoir	71	71	71	-	-	224
Charges constatées d'avances	475	475	475	-	-	463
Total autres créances	**3 446**	**3 446**	**3 446**	**-**	**-**	**3 189**

Les autres créances et comptes de régularisation sont à une échéance inférieure à un an.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.7. Dépréciations sur actifs

Les dépréciations de l'actif se décomposent :

Tableau des dépréciations

Montants en K€	2024.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2025.09
Créances	(33)	(14)	-	()	(46)
Total des dépréciations	**(33)**	**(14)**	**-**	**(0)**	**(46)**

4.8. Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Montants en K€	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	2 799	2 064	735
Créances de l'actif circulant	28 301	28 301	-
Charges constatées d'avance	475	475	-
Total échéances des créances	**31 100**	**30 365**	**735**

4.9. Valeurs mobilières de placements - Disponibilités

Disponibilités et VMP

Montants en K€	2024.09	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ périmètre	2025.09
Valeurs mob. - autres titres	420	1 950	-	-	-	2 370
Disponibilités	15 416	7 230	-	-	429	23 075
Intérêts courus/cptes financ.	49	29	-	-	-	77
Disponibilités et VMP - brut	**15 885**	**9 208**	**-**	**-**	**429**	**25 522**
Amortissements & Dépréciations	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Valeurs mob. - autres titres	420	1 950	-	-	-	2 370
Disponibilités	15 416	7 230	-	-	429	23 075
Intérêts courus/cptes financ.	49	29	-	-	-	77
Disponibilités et VMP - net	**15 885**	**9 208**	**-**	**-**	**429**	**25 522**

4.10. Composition du capital social

Au 30 septembre 2025, le capital social se compose de 500 000 actions d'une valeur nominale de 1 €uros.

4.11. Provisions

4.11.1. Récapitulatif

Les provisions se décomposent de la manière suivante :

Provisions pour risques et charges

Montants en K€	2024.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep. Utilisée	(Dim.) nn utilisée	Autres variations	2025.09
Provisions pour litiges	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques	1 758	132	-	-	-	1 890
Autres provisions pour risques	171	6	-	-	-	177
Provisions pour risques	**1 929**	**138**	**-**	**-**	**-**	**2 066**
Engagements de retraite et assimilés	287	93	(125)	-	-	255
Autres provisions pour charges	71	74	(60)	-	-	85
Ecart d'acquisition négatif	-	-	-	-	-	-
Provisions pour charges	**358**	**167**	**(185)**	**-**	**-**	**339**
Total provisions pour risques et charges	**2 286**	**304**	**(185)**	**-**	**-**	**2 406**

4.11.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Les engagements sont couverts partiellement par des cotisations versées à des compagnies d'assurance.

Pour évaluer l'engagement global, le groupe applique la convention collective spécifique à chaque entité du groupe ou applique des règles de droit commun en l'absence de dispositions conventionnelles.

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,76 % ;
- Taux d'évolution des rémunérations : 2.5 % ;
- Table de rotation du personnel : 5 % ;
- Table de mortalité : Table de mortalité provisoire (2019-2021) ;
- Départ à la retraite à l'initiative du salarié à l'âge de 64 ans ;
- Convention collective : convention propre à chaque entité ;
- Taux de charges sociales moyen retenu pour le calcul de la provision : selon la catégorie de salariés.

4.12. Emprunts et dettes financières

4.12.1. Variation des emprunts et dettes financières

Emprunts et dettes financières

Montants en K€	2024.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Variations	Autres variations	Δ périmètre	2025.09
Emprunts auprès des établissements de crédit	19 302	4 034	(5 564)	-	0	675	18 447
Dette contrats de crédit-bail et contrats assimilés	20 357	8 368	(7 892)	-	-	2 108	22 942
Emprunts auprès des éts de crédits et crédit-b.	**39 659**	**12 402**	**(13 456)**	**-**	**0**	**2 784**	**41 389**
Dépôts et garanties reçus	-	-	-	-	-	-	-
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	2	-	(2)	-	-	-	-
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	45	130	(43)	-	-	-	132
Autres emprunts et dettes financières diverses	**47**	**130**	**(45)**	**-**	**-**	**-**	**132**
Soldes créditeurs de banque	2	-	-	(2)	-	-	-
Int.courus/solde créd.banque	6	-	-	(6)	-	-	-
Concours bancaires et intérêts courus	**8**	**-**	**-**	**(8)**	**-**	**-**	**-**
Total emprunts et dettes financières	**39 714**	**12 532**	**(13 501)**	**(8)**	**0**	**2 784**	**41 521**

4.12.2. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Emprunts et dettes financières - échéances

Montants en K€	2025.09	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	2024.09
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	18 447	6 222	10 308	1 918	19 302
Dette contrats de crédit-bail et contrats assimilés	22 942	22 941	-	-	20 357
Emprunts auprès des éts de crédits et crédit-b.	**41 389**	**29 163**	**10 308**	**1 918**	**39 659**
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	-	-	-	-	2
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	132	132	-	-	45
Autres emprunts et dettes financières diverses	**132**	**132**	**-**	**-**	**47**
Soldes créditeurs de banque	-	-	-	-	2
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-	-	6
Concours bancaires et intérêts courus	**-**	**-**	**-**	**-**	**8**
Total emprunts et dettes financières	**41 521**	**29 295**	**10 308**	**1 918**	**39 714**

4.13. Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés se décomposent par poste et par échéance, de la manière suivante :

Fournisseurs

Montants en K€	2025.09	< 1 an	> 1 an	> 5 ans	2024.09
Dettes fourn.& cptes ratt.	18 722	18 722	-	-	17 187
Total fournisseurs	**18 722**	**18 722**	**-**	**-**	**17 187**

4.14. Les autres dettes et comptes de régularisation

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés se décomposent par poste et par échéance, de la manière suivante :

Autres dettes

Montants en K€	2025.09	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	2024.09
Dettes sur immobilisations	-	-	-	-	6
Avances et acomptes reçus sur commandes	121	121	-	-	71
Dettes fiscales diverses et sociales	11 252	11 252	-	-	10 627
Comptes-courants créditeurs	159	159	-	-	402
Dettes diverses	27	27	-	-	14
Impôt différés Passifs	3 261	3 261	-	-	2 822
Comptes de régularisation passif	2 899	2 899	-	-	2 907
Total autres dettes et comptes de régul.	**17 721**	**17 721**	**-**	**-**	**16 849**

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires

Montants en K€	2025.09	%	2024.09	%
Ventes	1 199	1%	708	1%
Travaux	122 133	98%	109 979	99%
Prestations de services	433	0%	301	0%
Ventes de marchandises	-	0%	64	0%
Produits accessoires	723	1%	359	0%
RRR accordés	(9)	-	(154)	-
Total chiffre d'affaires	**124 479**	**100%**	**111 257**	**100%**

5.2. Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation

Montants en K€	2025.09	2024.09
Autres produits de gestion courante	121	150
Production Stockée	31	(1 128)
Production immobilisée	408	-
Subventions d'exploitation	2	-
Reprises d'amortissements et provisions	185	550
Transfert de charges	1 292	1 214
Total autres produits d'exploitation	**2 039**	**786**

5.3. Achats consommés

Achats consommés

Montants en K€	2025.09	2024.09
Achats consommés matières premières et marchandises	(33)	17
Variation de stocks Marchandises	-	-
Achats de MP et autres approvisionnements	(21 593)	(19 955)
Variation de stocks MP et autres approv	144	(504)
Total achats consommés	**(21 482)**	**(20 442)**

5.4. Charges de personnel

Charges de personnel

Montants en K€	2025.09	2024.09
Rémunération du personnel	(19 515)	(17 443)
Charges sociales (SS & Prévoyance)	(10 550)	(9 171)
Autres charges sociales	(81)	(81)
Autres charges de personnel	(247)	(162)
Participation des salariés	(809)	(245)
Total charges de personnel	**(31 202)**	**(27 102)**

5.5. Autres charges d'exploitation

Autres charges d'exploitation

Montants en K€	2025.09	2024.09
Achats de sous-traitance	(11 666)	(10 540)
Achats n.stockés mat.& fourn.	(9 203)	(9 353)
Sous-traitance	(500)	(245)
Loyer/crédit-bail mob.	3 648	2 591
Loyer/crédit-bail immob.	(3 542)	(2 695)
Location	(11 362)	(10 939)
Charges locatives	(69)	(37)
Entretien et réparations	(5 227)	(4 212)
Primes d'assurance	(1 303)	(1 282)
Etudes et recherches	-	-
Divers services extérieurs	(35)	(27)
Personnel intérimaire	(6 008)	(4 903)
Personnel extérieur	(15)	-
Honoraires	(1 198)	(740)
Publicité. relations publiques	(926)	(720)
Transports	(285)	(290)
Déplacemt. missions. récept.	(3 915)	(3 266)
Postes et telecoms	(188)	(145)
Services bancaires & ass.	(206)	(186)
Divers autres services ext.	(94)	(103)
Autres charges	()	(46)
Autres charges de gestion courante	(254)	(82)
Op.réciproques - exploit.	()	1
Total autres charges d'exploitation	**(52 347)**	**(47 218)**

5.6. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Amt et prov d'exploitation

Montants en K€	2025.09	2024.09
Dot.amort.immobilisations	(4 691)	(4 306)
Dot.amort.immos CB et LLD	(5 622)	(4 490)
Dotations aux amt. d'exp.	**(10 313)**	**(8 796)**
Dot.prov.risques & charges d'exploitation	(212)	(562)
Dot.prov.actif circulant	(14)	(16)
Dot.prov.pour retraite	(93)	(170)
Dotations aux prov. et dép. d'exp.	**(318)**	**(749)**
Total dotations aux amt. et aux prov.	**(10 632)**	**(9 545)**

5.7. Charges et produits financiers

Le résultat financier se décompose comme suit :

Résultat financier

Montants en K€	2025.09	2024.09
Produits de participations	152	-
Autres Intérêts et Produits assimilés	100	220
Produits financiers	**252**	**220**
Dotations financières aux amortissements et prov.	-	-
Intérêts et charges assimilées	(712)	(401)
Intérêts sur contrats de crédit-bail et contrats assimilés	(779)	(623)
Différences négatives de change	(0)	(1)
Charges financières	**(1 491)**	**(1 024)**
Total charges et produits financiers	**(1 240)**	**(804)**

5.8. Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Résultat exceptionnel

Montants en K€	2025.09	2024.09
Produits except° sur op. de gestion	2 504	1 225
Produits except° sur op en capital	-	0
Total des produits exceptionnels	**2 504**	**1 225**
Charges except° sur op. de gestion	(921)	(1 238)
Charges except° sur op. en capital	-	-
Compte de liaison exceptionnel	-	-
Dotations except° aux amort. & provisions	(25)	(0)
Total des charges exceptionnelles	**(946)**	**(1 238)**
Résultat exceptionnel	**1 558**	**(13)**

6. Impôts sur les résultats

Détail charge d'impôt

Montants en K€	2025.09	2024.09
Impôts exigibles	(461)	(786)
Impôts différés	(203)	(500)
Total impôt sur les résultats	**(664)**	**(1 287)**

6.1. Détail des postes d'impôts différés

Impôts différés

Montants en K€	2024.09	Incidence résultat	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ périmètre	Autres variations	2025.09
Impôts différés actifs	-	-	-	-	-	242	242
Impôts différés passifs	- 2 822	- 203	- 540	337	5	- 242	- 3 261
Solde net d'impôt différés	**(2 822)**	**(203)**	**(540)**	**337**	**5**	**-**	**(3 020)**

6.2. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que, si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

Engagements hors bilan

Montants en K€	2025.09	2024.09
Nantissement	6 955	10 447
Gage sur véhicules	1 866	57
Total engagements donnés	**8 821**	**10 504**

Montants en K€	2025.09	2024.09
Avals. cautions. garanties de marché	5 639	1 738
Total engagements reçus	**5 639**	**1 738**

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement est le suivant :

Effectif moyen interne

	2025.09	2024.09
Effectif moyen interne	**556**	**450**

In Extenso
AUDIT

Zone Ecotec
390, rue des peupliers
74460 MARNAZ

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Dauphiné-Savoie

CONSULTIS AUDIT

30 Route des Creusettes
74330 ANNECY - POISY

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Dauphiné-Savoie

FINANCIERE CVL
Société par actions simplifiée
3 rue des Frères Montgolfier
74600 SEYNOD

RAPPORT DES COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 30 septembre 2025

IN EXTENSO MONT-BLANC
SA au capital de 2 800 000 euros
606 620 144 RCS ANNECY

CONSULT'EC
SARL au capital de 55 000 euros
518 764 915 RCS ANNECY

FINANCIERE CVL
Société par actions simplifiée
3 rue des Frères Montgolfier
74600 SEYNOD

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 30 septembre 2025

A l'assemblée générale de la société FINANCIERE CVL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FINANCIERE CVL relatifs à l'exercice clos le 30/09/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- Les paragraphes 3.4.2 « Immobilisations corporelles » et 3.4.3 « Contrat de crédit-bail et contrats assimilés » en annexe des comptes consolidés exposent les méthodes comptables relatives aux immobilisations et aux charges des contrats de crédits-baux. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes, leur correcte application et leur concordance avec l'information fournie dans les notes aux états financiers.

- Le paragraphe 3.4.15 « Contrat à long terme » en annexe des comptes consolidés expose la méthode comptable retenue pour ces contrats à long terme. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes, leur correcte application et leur concordance avec l'information fournie dans les notes aux états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Marnaz et à Annecy, date de signature électronique
Les commissaires aux comptes

IN EXTENSO MONT-BLANC

Marylène PALETTE

Signé par Marylene Palette
Le 11 févr. 2026

In Extenso signature électronique doc_ZLq1 tx_qmPYDYqwV0LX

Associée

CONSULT'EC

Brice TROUILLET

Signé par BRICE TROUILLET
Le 11 févr. 2026

Signed with Universign doc_ZLq1 tx_qmPYDYqwV0LX

Associé

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, Annexe

Bilan consolidé

Actif

Montants en K€	Note n°	2025.09	2024.09
Immobilisations incorporelles		192	*68*
(Dont Ecart d'acquisition)		*155*	*41*
Immobilisations corporelles		52 952	46 157
Immobilisations financières		2 923	3 163
Titres mis en équivalence		-	-
Actif Immobilisé		**56 067**	**49 388**
Stocks et en-cours		288	58
Clients et comptes rattachés		25 330	27 462
Autres créances et comptes de régularisation [1]		3 446	3 189
Valeurs mobilières de placement		2 370	420
Disponibilités		23 152	15 465
Actif circulant		**54 586**	**46 594**
Total de l'actif		**110 653**	**95 982**

[1] Dont impôts différés actifs

Passif

Montants en K€	Note n°	2025.09	2024.09
Capital [2]		500	500
Primes [2]		-	-
Réserves et résultat consolidés [3]		25 025	17 741
Autres		-	-
Capitaux propres (Part du groupe)		**25 525**	**18 241**
Intérêts minoritaires		**4 759**	**1 705**
Provisions		**2 406**	**2 286**
Emprunts et dettes financières		41 521	39 714
Fournisseurs et comptes rattachés		18 722	17 187
Autres dettes et comptes de régularisation [4]		17 721	16 849
Dettes		**77 963**	**73 750**
Total du passif		**110 653**	**95 982**

[2] De l'entité mère consolidante
[3] Dont résultat net de l'exercice
[4] Dont impôts différés passifs

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat

Montants en K€	Note n°	2025.09	2024.09
Chiffre d'affaires		124 479	111 257
Autres produits d'exploitation		2 039	786
Achats consommés		(21 482)	(20 442)
Charges de personnel [1]		(31 202)	(27 102)
Autres charges d'exploitation		(52 347)	(47 218)
Impôts et taxes		(773)	(664)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions [2]		(10 632)	(9 545)
Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition		**10 082**	**7 072**
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition positifs liés aux entités intégrées		-	429
Reprises des écarts d'acquisition négatifs liés aux entités intégrées		-	-
Résultat d'exploitation après dotation aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition		**10 082**	**7 500**
Résultat financier		(1 240)	(804)
Charges et produits exceptionnels		1 558	(13)
Impôt sur les résultats		(664)	(1 287)
Résultat net des entreprises intégrées		**9 737**	**5 396**
Résultat des sociétés mises en equivalence		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		**9 737**	**5 396**
Intérêts minoritaires		2 454	583
Résultat net (part du groupe)		**7 283**	**4 813**

[1] Y compris participation des salariés

[2] Hors amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition

Tableau des flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie

Montants en K€	Note n°	2025.09	2024.09
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES		**9 737**	**5 396**
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie		(622)	()
Dérive de résultat + Résultat de dilution			
Dotations et reprises sur amortissements et provisions (1)		10 389	8 555
Plus et moins values de cession		(1 574)	(87)
- Impôts différés		203	500
Variations nettes des intérêts courus		87	32
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		**18 219**	**14 396**
Dividendes reçus des sociétées mises en équivalence		-	-
Variation des stocks		(175)	1 632
Variations créances clients et autres débiteurs		2 455	(3 895)
Variations provisions clients et autres débiteurs		14	12
Variations des fournisseurs et autres créditeurs		2 035	6 245
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		**4 329**	**3 994**
Flux net de trésorerie lié à l'activité		**22 548**	**18 390**
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations (hors crédit-bail)		(6 208)	(3 710)
Cessions, réductions d'immobilisations		1 806	1 585
Incidences des variations de périmètre s/tréso.		978	(5 794)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		**(3 424)**	**(7 919)**
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes et acomptes sur dividendes versés par la société mère		-	-
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires		(55)	(55)
Augmentation (réductions) de capital		-	-
Subventions d'investissements reçus		-	-
Emission d'emprunt		4 034	7 626
Remboursements d'emprunts		(13 457)	(10 318)
Frais d'émission d'emprunts		-	-
Comptes courants financiers		-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		**(9 479)**	**(2 748)**
Autres variations à analyser		-	
Variation de conversion (D)		-	-
Actifs-passifs destinés à la vente & Flux de reclassement		-	-
VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE		**9 645**	**7 724**
Trésorerie d'ouverture		**15 877**	**8 153**
Disponibilités et VMP		25 522	15 885
Découverts bancaires		-	8
Trésorerie de clôture		**25 522**	**15 877**

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Tableau de variation des capitaux propres

Montants en K€	Capital	*Réserves consolidés*	*Résultat de l'exercice*	Réserves et résultat consolidés (3)	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Clôture 2024.09	**500**	**12 927**	**4 813**	**17 741**	**18 241**	**1 705**	**19 946**
Affectation Résultat	-	4 813	(4 813)	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	0	(55)	(55)
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-
Résultat période	-	-	7 283	7 283	7 283	2 454	9 737
Variation de périmètre	-	(120)	-	(120)	(22)	648	626
Autres mouvements	-	21	-	21	21	0	21
Clôture 2025.09	**500**	**17 742**	**7 283**	**25 025**	**25 525**	**4 759**	**30 284**

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en milliers d'€uros

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits significatifs	13
1.1.	Faits significatifs de l'exercice	13
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	13
2.	Activité(s) et périmètre	14
2.1.	Activité(s)	14
2.2.	Organigramme au 30/09/2025	14
2.3.	Entités consolidées	15
2.4.	Entités exclues du périmètre de consolidation	15
2.5.	Entrées d'une entité contrôlée dans le périmètre	16
2.6.	Sorties de périmètre	16
2.7.	Modifications de pourcentage de détention	16
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes comptables et règles d'évaluation	17
3.1.	Référentiel comptable	17
3.2.	Changements comptables	17
3.2.1.	Changement d'estimation :	17
3.2.2.	Corrections d'erreurs	17
3.3.	Modalités de consolidation	17
3.3.1.	Méthodes de consolidation	17
3.4.	Méthodes comptables et règles d'évaluation	19
3.4.1.	Immobilisations incorporelles	19
3.4.1.1.	*Ecarts d'acquisition*	*19*
3.4.1.2.	*Autres immobilisations incorporelles*	*21*
3.4.1.3.	*Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles*	*21*
3.4.2.	Immobilisations corporelles	21
3.4.3.	Contrats de crédit-bail et contrats assimilés	22
3.4.4.	Dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	22
3.4.5.	Immobilisations financières	23
3.4.6.	Stocks et en-cours	23
3.4.7.	Clients et comptes rattachés	23
3.4.8.	Autres créances et comptes de régularisation	23
3.4.8.1.	*Impôts différés*	*23*
3.4.9.	Valeurs mobilières de placement	24
3.4.10.	Subventions d'investissement	24
3.4.11.	Provisions	24

3.4.12.	Engagements de retraite et avantages similaires	25
3.4.12.1.	*Engagements de retraite*	*25*
3.4.13.	Dettes	25
3.4.14.	Produits	25
3.4.15.	Contrats à long terme	25
4.	**Notes sur les postes du bilan**	**26**
4.1.	Immobilisations incorporelles	26
4.1.1.	Détail des écarts d'acquisition positifs	26
4.2.	Immobilisations corporelles	28
4.3.	Immobilisations financières	29
4.4.	Stocks et en-cours	30
4.5.	Clients et comptes rattachés	31
4.6.	Autres créances et comptes de régularisation	32
4.7.	Dépréciations sur actifs	32
4.8.	Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice	33
4.9.	Valeurs mobilières de placements - Disponibilités	33
4.10.	Composition du capital social	33
4.11.	Provisions	34
4.11.1.	Récapitulatif	34
4.11.2.	Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées	34
4.12.	Emprunts et dettes financières	35
4.12.1.	Variation des emprunts et dettes financières	35
4.12.2.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	35
4.13.	Fournisseurs et comptes rattachés	36
4.14.	Les autres dettes et comptes de régularisation	36
5.	**Postes du compte de résultat**	**37**
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	37
5.2.	Autres produits d'exploitation	37
5.3.	Achats consommés	38
5.4.	Charges de personnel	38
5.5.	Autres charges d'exploitation	39
5.6.	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	40
5.7.	Charges et produits financiers	40
5.8.	Charges et produits exceptionnels	41
6.	**Impôts sur les résultats**	**42**
6.1.	Détail des postes d'impôts différés	42
6.2.	Déficits fiscaux non activés	42
6.3.	Preuve d'impôt	43

7.	Autres informations	44
7.1.	Engagements hors bilan	44
7.2.	Effectif moyen	44

1. Faits significatifs

1.1. Faits significatifs de l'exercice

La société Financière CVL a acquis 70.20% des parts de la sociétés DELAVOET. Acquisition de 351 actions à 800€ soit 280 800€.

La société Financière CVL a cédé 150 000 titres de la société CECCON à la société CG INVEST. Le pourcentage de détention passe de 100% à 70%.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement susceptible d'avoir une influence significative sur le patrimoine et la situation financière du groupe n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité(s)

Le groupe Financière C.V.L. est un groupe présent principalement en Haute Savoie et en Savoie dans les activités d'entreprise du bâtiment, de travaux de voirie, de canalisations publics ou privés, terrassement, locations de véhicules et avec des activités décentrées dans toute la France et dans les départements d'outre- mer (Guyane et Ile de la Réunion).

2.2. Organigramme au 30/09/2025

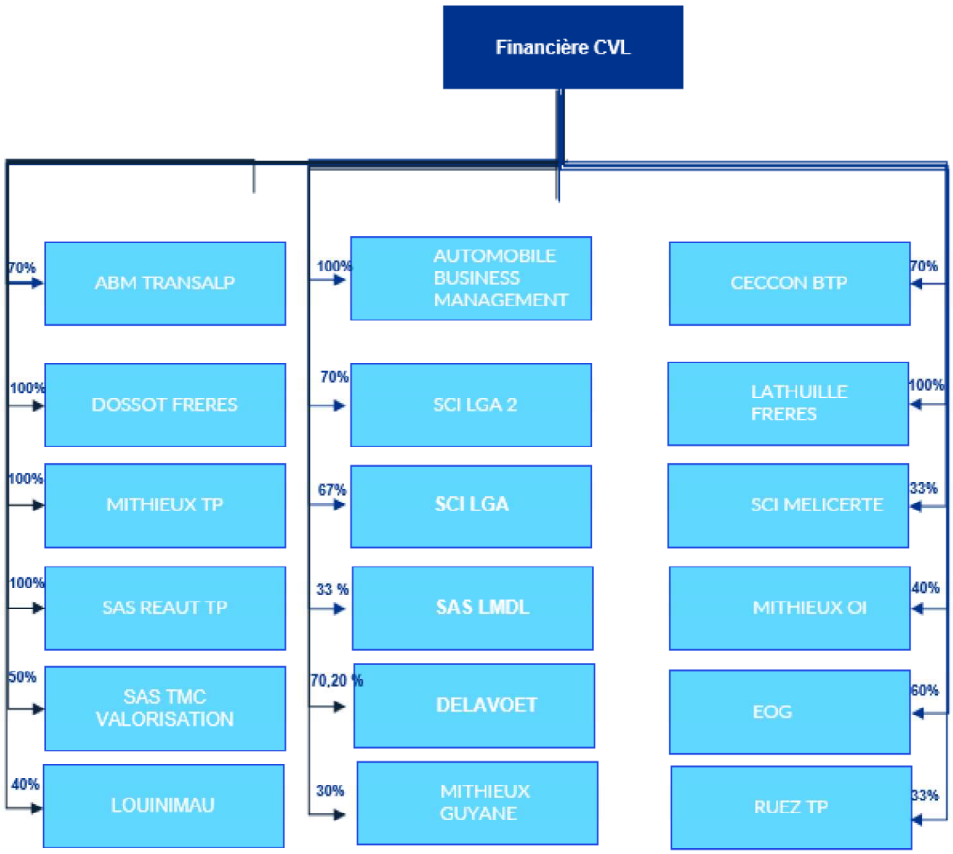

2.3. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Périmètre

Sociétés	Siège social	N° SIREN	2025.09 Mode de consolidation	2025.09 % Contrôle	2025.09 % Intérêt	2024.09 Mode de consolidation	2024.09 % Contrôle	2024.09 % Intérêt
SAS FINANCIERE CVL	74600 Annecy	832 989 255	Mère	-	-	Mère	-	-
SAS MITHIEUX TP	74600 Annecy	326 520 780	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
SCI LGA	74600 Annecy	879 242 071	IG	66,67%	66,67%	IG	66,67%	66,67%
SAS ABM TRANS'ALP	74600 Annecy	481 760 171	IG	70,00%	70,00%	IG	70,00%	70,00%
SAS AUTOMOBILES BUSINESS MANAGEME	74600 Annecy	853 602 563	NC	-	-	NC	-	-
SAS CECCON BTP	74600 Annecy	518 989 678	IG	70,00%	70,00%	IG	100,00%	100,00%
SAS DOSSOT	10260 Virey-Sous-Bar	418 764 031	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
SAS MITHIEUX OI	97410 Saint Pierre	917 582 470	IG	40,00%	40,00%	IG	40,00%	40,00%
SAS LATHUILLE FRERES	74450 Saint-Jean-De-Sixt	326 720 109	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
SAS REAUT TP	10250 Courteron	977 933 357	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
SAS DELAVOET	74380 Nangy	378 932 495	IG	70,20%	70,20%	NC	-	-
EOG	97320 Saint-Laurent-du-Maroni	929 696 573	IG	60,00%	60,00%	NC	-	-
MITHIEUX GUYANE	97320 Saint-Laurent-du-Maroni	928 810 043	IG	30,00%	30,00%	NC	-	-
RUEZ	30500 Allègre-les-Fumades	419 710 157	IG	33,60%	33,60%	NC	-	-

2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

Les entités non consolidées sont les suivantes :

Entités non consolidées

	Siège social	N° SIREN	2025.09 % Contôle	2025.09 % Intérêt	2024.09 % Contrôle	2024.09 % Intérêt
SAS HYDROLACS	74370 Annecy	877 908 095	0,00%	0,00%	33,00%	33,00%
SAS TMC VALORISATION	74350 Villy-Le-Pell	917 703 985	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SCI MELICERTE	74600 Annecy	907 612 410	33,00%	33,00%	33,00%	33,00%
SAS LMDL	73420 Viviers-Du-L	911 991 388	33,00%	33,00%	33,00%	33,00%
SCI LOUINIMAU	74 370 Annecy	922 437 694	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%
SCI LGA 2	74000 Annecy	984 634 147	70,00%	70,00%	NA	NA
SAS AUTOMOBILE BUSINESS MANAGEMEN	74600 Annecy	853 602 563	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Ces entités ne sont pas consolidées conformément à l'article L 233-19 II 2° du code de commerce, une filiale ou une participation peut être laissée en dehors du périmètre de consolidation lorsqu'elle ne représente, seule ou avec d'autres, qu'un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

2.5. Entrées d'une entité contrôlée dans le périmètre

Les sociétés DELAVOET, EOG, MITHIEUX GUYANE et RUEZ entrent dans le périmètre de consolidation.

Les sociétés EOG et RUEZ sont entrées dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice. Ces sociétés étaient déjà contrôlées par le groupe antérieurement, mais n'avaient pas été intégrées dans le périmètre de consolidation lors des exercices précédents, notamment en raison de leur caractère non significatif.

Conformément aux règles applicables en matière de consolidation, leur première intégration a été réalisée comme si elles avaient été consolidées depuis la date de prise de contrôle, les états financiers antérieurs étant reconstitués à cette date.

Les résultats accumulés entre la date de prise de contrôle et la date d'entrée dans le périmètre de consolidation ont été traités en résultat consolidé au titre des variations de périmètre.

À ce titre :

- Pour la société RUEZ, l'écart constaté lors de la première consolidation, correspondant aux résultats antérieurs non consolidés, s'est traduit par un produit de 69K €, comptabilisé en résultat sur variation de périmètre.
- Pour la société EOG, dont l'exercice social couvre une période de 9 mois du 1er janvier 2025 au 30 septembre 2025, les opérations ont été retraitées comme suit :
  - Intégration dans le résultat consolidé de l'exercice des opérations réalisées entre le 1er octobre 2024 et le 31 décembre 2024, générant un produit de 579 956 € ;
  - Constatation d'une charge de 53 k€ au titre des opérations réalisées entre le 1er juin 2024 et le 30 septembre 2024, enregistrée en résultat sur variation de périmètre.

2.6. Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice.

2.7. Modifications de pourcentage de détention

Au cours de l'exercice, le groupe a procédé à la cession de 30 % des titres de la société CECCON, précédemment détenue à 100 % et intégrée globalement dans les comptes consolidés. Cette opération n'ayant pas entraîné de perte de contrôle, la société demeure consolidée par intégration globale. Conformément aux règles applicables en matière de consolidation, la VNC des titres a été ajustée. L'impact sur les réserves consolidées est de 224242€.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes comptables et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe FINANCIERE CVL sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Le règlement comptable ANC 2020-01 relatif aux comptes consolidés est appliqué.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 30 septembre.

3.2. Changements comptables

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.2.1. Changement d'estimation :

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

3.2.2. Corrections d'erreurs

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative.

3.3. Modalités de consolidation

3.3.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 septembre 2025. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe Financière CVL assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe Financière CVL exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf. note 4.4 "entités exclues du périmètre de consolidation").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les éléments des comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé conformément aux méthodes comptables appliquées dans les comptes consolidés ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

3.4. Méthodes comptables et règles d'évaluation

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les méthodes retenues par le groupe lorsqu'un choix est possible qui ont des incidences significatives sont :

Méthode pour laquelle il existe un choix	Méthode référence oui/non	Choix du groupe	Référence du § dans l'annexe
Provisionnement des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires	Oui	Appliqué	4.3.9
Incorporation à l'actif des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible	Non	Non concerné	N/A
Provisionnements des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions	Non	Non concerné	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Non	Appliqué	3.4.15

Par ailleurs les méthodes obligatoires suivantes ont été appliquées

Le retraitement des contrats de crédit-bail et contrats assimilés, et opérations de cession-bail est d'application obligatoire dans les comptes consolidés.

Les frais d'émission et les primes d'émission et de remboursement des emprunts sont étalés sur la durée de l'emprunt.

3.4.1. Immobilisations incorporelles

3.4.1.1. Ecarts d'acquisition

L'écart d'évaluation est constitué par la différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entité contrôlée retraité aux normes comptables du groupe.

L'écart d'acquisition est constitué par la différence entre le coût d'acquisition et la part de l'entité acquéreuse dans les actifs et passifs identifiables évalués à la date d'acquisition selon les modalités de l'article 232-1 et suivants, du règlement ANC 2020-01.

Le coût d'acquisition représente la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur estimé à la valeur vénale, dans le cas de l'application obligatoire ou de l'option possible pour la « méthode alternative » le cout d'acquisitions de l'opération correspond au montant de l'augmentation de capital et de Prime d'émission majoré de la soulte éventuelle et des frais d'acquisition (art 232-9 du règlement ANC 2020-01).

Conformément au règlement ANC 2020-01, *§231-10 Période d'évaluation*, l'entité consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à celui de l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs et passifs identifiables. Les ajustements ainsi comptabilisés après l'exercice d'acquisition impactent le bilan d'ouverture de cet exercice et n'ont donc pas d'effet sur les comptes consolidés de l'exercice d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est porté à l'actif immobilisé au poste « Immobilisations incorporelles » et indiqué sur la ligne « Dont écarts d'acquisition positifs ».

L'écart d'acquisition négatif est porté au passif au poste « Autres dettes et comptes de régularisation » et indiqué sur la ligne « Dont écarts d'acquisition négatifs.

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition actif.

Ecart d'acquisition présentant une durée non limitée :

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année. La valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.

Ecart d'acquisition présentant une durée limitée :

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition actif est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

Dans ce cas, un test de dépréciation est effectué lorsqu'il existe un indice de perte de valeur : la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises

Ecart d'acquisition négatif :

L'écart d'acquisition négatif peut correspondre à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition réalisée dans des conditions avantageuses ou à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Il est repris au résultat selon les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Dans la situation d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, l'écart d'acquisition négatif est repris immédiatement en application des dispositions prévues par l'article 231-12.

Dotations et reprises :

Les dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition positifs et les reprises des écarts d'acquisition négatifs liés aux entités intégrées sont inscrites dans les lignes du résultat d'exploitation prévues à cet effet.

Comme pour tous les produits et charges du compte de résultat consolidé, leur présentation dans le résultat exceptionnel est soumise au respect des règles définissant le résultat exceptionnel prévues par le règlement de l'ANC relatif aux comptes individuels.

Les dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition positifs liés à des entités mises en équivalence et les reprises des écarts d'acquisition négatifs liés à ces mêmes entités sont inscrites sur la ligne « Résultat net lié aux entités mises en équivalence »

3.4.1.2. Autres immobilisations incorporelles

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, et escomptes de règlement ainsi que tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée, incluant les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte …)

- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production, suivant les mêmes principes que ci-dessus.

3.4.1.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	1 à 3 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

3.4.2. Immobilisations corporelles

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, et escomptes de règlement ainsi que tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner, incluant les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte …)

- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production, suivant les mêmes principes que ci-dessus.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	3 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	1 à 10 ans
Installations générales	Linéaires	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

3.4.3. Contrats de crédit-bail et contrats assimilés

Le retraitement des contrats de crédit-bail et contrats assimilés, et opérations de cession-bail est d'application obligatoire dans les comptes consolidés.

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et contrats assimilés, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat (comptabilisation au bilan sous forme d'une immobilisation et d'un emprunt correspondant). Au compte de résultat, une dotation aux amortissements et une charge financière sont comptabilisés. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

La durée d'amortissement du matériel financé en leasing, essentiellement constitué par des pelles, a été fixée à 10 ans, correspondant à la durée d'utilité prévue par le groupe, étant précisé que des ventes peuvent intervenir en sortie de financement. Le résultat de cession de ces actifs est enregistré en résultat exceptionnel.

3.4.4. Dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable

A chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur, un test de dépréciation est effectué.
Pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, ce test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Pour le test de dépréciation, il procédé comme suit :
• si la valeur vénale est supérieure à la valeur comptable, aucune dépréciation n'est comptabilisée ;
• si la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable,
- soit la valeur vénale est supérieure à la valeur d'usage et, dans ce cas, la valeur vénale est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation,
- soit la valeur d'usage est supérieure à la valeur vénale et, dans ce cas, la valeur d'usage est retenue comme base de calcul du montant de la dépréciation si elle est inférieure à la valeur comptable.

Modalités de regroupement des immobilisations

S'il n'est pas possible de déterminer la valeur actuelle de l'actif pris isolément, il convient de déterminer la valeur actuelle du groupe d'actifs auquel il appartient.

Les actifs ou groupes d'actifs au niveau desquels est réalisé le test de dépréciation sont déterminés de façon cohérente et permanente à chaque évaluation de la valeur actuelle.
Les actifs ou groupes d'actifs au niveau desquels est réalisé le test de dépréciation sont déterminés en fonction du mode de gestion et de suivi des activités.
Les dépréciations sont rapportées au résultat quand les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister. Par exception, les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises.

3.4.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Ce poste comprend également des titres de participation dans une(des) société(s) non consolidée(s) comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est comptabilisée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité.

3.4.6. Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode PEPS : « premier entré, premier sorti ». Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

3.4.7. Clients et comptes rattachés

Les créances et comptes rattachés sont valorisés à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparait une perte probable.

3.4.8. Autres créances et comptes de régularisation

3.4.8.1. Impôts différés

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;

- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont évalués en utilisant le taux d'impôt et les règles fiscales en vigueur, c'est à dire ceux résultant des textes fiscaux à la clôture de l'exercice et qui seront applicables lorsque la différence future se réalisera (cf art.272-12).

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Tous les passifs d'impôts différés doivent être pris en compte, sauf exceptions prévues par le présent règlement ; en revanche, les actifs d'impôts différés ne sont portés à l'actif du bilan que si leur récupération est probable.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- Si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs. Dans cette situation, ils sont retenus à hauteur des passifs d'impôts différés déjà constatés arrivant à échéance dans la période au cours de laquelle ces actifs deviennent ou restent récupérables.
- Ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de cette période

Le solde d'impôt différé actif est comptabilisé dans la rubrique « Autres créance et comptes de régularisation »

Le solde d'impôt différé passif est comptabilisé dans la rubrique « Autres dettes et comptes de régularisation »

3.4.9. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.4.10. Subventions d'investissement

Le groupe ayant opté pour l'inscription des subventions d'investissement en capitaux propres, ces subventions sont comptabilisées en résultat consolidé au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer, et ce, conformément au traitement préconisé par le PCG (PCG art. 312-1).

Le montant comptabilisé en capitaux propres est net de l'imposition différée, conformément au règlement ANC 2020-01.

3.4.11. Provisions

Les provisions pour risques et charges ont un caractère éventuel au titre de leur montant ou de leur échéance. Elles résultent d'une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain,

à la date de clôture, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel.

3.4.12. Engagements de retraite et avantages similaires

3.4.12.1. Engagements de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision n'est pas comptabilisée dans les comptes sociaux. Elle fait donc l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.4.13. Dettes

Les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale de remboursement.

3.4.14. Produits

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- Réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant
- Et acquis à l'exercice

3.4.15. Contrats à long terme

Les contrats à long terme sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement.

4. Notes sur les postes du bilan

4.1. Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Montants en K€	2024.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ périmètre	2025.09
Ecart acquisition positif	41	-	-	-	114	155
Conces.. brevets & licences	298	28	-	-	1	327
Fond commercial	1	-	-	-	2	3
Immobilisations incorporelles - brut	**340**	**28**	**-**	**-**	**116**	**484**
Amort./déprec. conces.. brev.& lic.	(272)	(19)	-	-	(1)	(292)
Amortissements & Dépréciations	**(272)**	**(19)**	**-**	**-**	**(1)**	**(292)**
Ecart acquisition positif	41	-	-	-	114	155
Conces.. brevets & licences	26	8	-	-	-	35
Fond commercial	1	-	-	-	2	3
Immob.incorporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles - net	**68**	**8**	**-**	**-**	**116**	**192**

4.1.1. Détail des écarts d'acquisition positifs

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

Au 30 septembre 2024, l'écart d'acquisition positif concernait la société REAUT TP pour 41 K€.

Au 30 septembre 2025, un écart d'acquisition positif a été constaté pour l'acquisition des titres DELAVOET pour 114K€.

Les écarts d'acquisitions ne sont pas amortis.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée par la direction. Cette durée a été fixée à deux ans pour l'ensemble des acquisitions réalisées par le groupe.

Écarts d'acquisition

Montants en K€	2024.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ périmètre	2025.09
Ecart acquisition positif	41	-	-	-	114	155
Écarts d'acquisition - brut	**41**	**-**	**-**	**-**	**114**	**155**
Amort.écarts acquisition	-	-	-	-	-	-
Prov.écarts acquisition	-	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Ecart acquisition positif	41	-	-	-	114	155
Écarts d'acquisition - net	**41**	**-**	**-**	**-**	**114**	**155**

4.2. Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles

Montants en K€	2024.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ périmètre	2025.09
Terrains	2 037	14	-	-	-	2 051
Agencements sur terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	1 949	77	-	-	10	2 036
Agencts constructions sol d'autrui	596	184	-	-	-	781
Install.& mat.indust.	24 161	3 420	(1 949)	()	885	26 517
Install.& mat.indust. - CB LLD	47 296	8 368	-	-	2 299	57 964
Autres immob.corporelles	17 384	2 330	(758)	()	663	19 618
Autres immob.corporelles - CB LLD	3 608	-	-	-	-	3 608
Immob.corporelles en cours	60	3	(60)	-	-	3
Avces/immob.corporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles - brut	**97 091**	**14 396**	**(2 767)**	**(0)**	**3 857**	**112 577**
Amort./déprec. terrains	(1 576)	-	-	-	-	(1 576)
Amort./déprec. agencement sur terrain	-	-	-	-	-	-
Amort./déprec. constructions	(486)	(98)	-	-	(10)	(594)
Amort./déprec. constructions sur sol d'autr	(80)	(30)	-	-	-	(110)
Amort./déprec. matériels & équip.	(17 539)	(2 474)	1 700	-	(294)	(18 607)
Amort.matériels & équip. - CB LLD	(16 229)	(5 293)	-	-	(124)	(21 645)
Amort./déprec. autres immo.corp.	(12 144)	(2 095)	720		(433)	(13 953)
Amort.autres immob.corp. - CB LLD	(2 879)	(261)	-	-	-	(3 139)
Amortissements & Dépréciations	**(50 934)**	**(10 250)**	**2 419**	**0**	**(860)**	**(59 625)**
Terrains	461	14	-	-	-	474
Agencements sur terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	1 463	(21)	-	-	-	1 441
Constructions sur sol d'autrui	(80)	(30)	-	-	-	(110)
Agencts constructions sol d'autrui	596	184	-	-	-	781
Install.& mat.indust.	6 622	946	(249)	()	591	7 909
Install.& mat.indust. - CB LLD	31 066	3 076	-	-	2 176	36 318
Autres immob.corporelles	5 240	234	(39)		230	5 666
Autres immob.corporelles - CB LLD	729	(261)	-	-	-	469
Immob.corporelles en cours	60	3	(60)	-	-	3
Avces/immob.corporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles - net	**46 157**	**4 146**	**(348)**	**0**	**2 997**	**52 952**

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

4.3. Immobilisations financières

Immobilisations financières							
Montants en K€	**2024.09**	**Aug. (Dot.)**	**(Dim.) Rep.**	**Autres variations**	**Réévaluat°**	**Δ périmètre**	**2025.09**
Participations financières	179	5	(2)	(59)	-		124
Créances rattach.particip.	2 569	31	(121)	-	-	-	2 479
Dépôts et cautionnements versés	414	121	(217)	-	-	2	320
Immobilisations financières - brut	**3 163**	**157**	**(340)**	**(59)**	**-**	**2**	**2 923**
Amortissements & Dépréciations	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Participations financières	179	5	(2)	(59)	-		124
Créances rattach.particip.	2 569	31	(121)	-	-	-	2 479
Dépôts et cautionnements versés	414	121	(217)	-	-	2	320
Immobilisations financières - net	**3 163**	**157**	**(340)**	**(59)**	**-**	**2**	**2 923**

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

4.4. Stocks et en-cours

Stocks et en cours						
Montants en K€	**2024.09**	**Variations**	**Aug. (Dot.)**	**(Dim.) Rep.**	**Δ périmètre**	**2025.09**
Stock mat.premières & fournitures	9	145	-	-	34	189
Stock autres approvis.	33	(1)	-	-	-	32
Stock en-cours product.biens	12	33	-	-	18	63
Stock en-cours product.serv.	-	(2)	-	-	2	-
Stock pdts interm.& finis	4		-	-	-	4
Stocks - brut	**58**	**175**	**-**	**-**	**55**	**288**
Dépréciation	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Stock mat.premières & fournitures	9	145	-	-	34	189
Stock autres approvis.	33	(1)	-	-	-	32
Stock en-cours product.biens	12	33	-	-	18	63
Stock en-cours product.serv.	-	(2)	-	-	2	-
Stock pdts interm.& finis	4		-	-	-	4
Stocks - net	**58**	**175**	**-**	**-**	**55**	**288**

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode : PEPS (premier entré, premier sorti).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et l'ensemble des charges directes. Ces coûts sont majorés d'une quote-part des charges indirectes de l'entreprise.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur réalisable des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition ou de production.

4.5. Clients et comptes rattachés

Clients et comptes rattachés

Montants en K€	2025.09	Brut	à 1 an au +	à + d'1 an	Dép.	2024.09
Créances clients & cptes rattachés	25 330	25 376	25 376	-	(46)	27 462
Créances clients - net	**25 330**	**25 376**	**25 376**	**-**	**(46)**	**27 462**
Total clients et comptes rattachés	**25 330**	**25 376**	**25 376**	**-**	**(46)**	**27 462**

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

4.6. Autres créances et comptes de régularisation

Les autres créances se décomposent par poste et par échéance, de la manière suivante

Autres créances

Montants en K€	2025.09	Brut	à 1 an au +	à + d'1 an	Dép.	2024.09
Avances et acptes versés / commandes	140	140	140	-	-	122
Actifs d'impôt différé	242	242	242	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	78	78	78	-	-	233
Créance d'impôt exigible	471	471	471	-	-	14
Cptes courants débiteurs	(16)	(16)	(16)	-	-	11
Autres créances d'exploitation	1 986	1 986	1 986	-	-	2 121
Divers - Produits à recevoir	71	71	71	-	-	224
Charges constatées d'avances	475	475	475	-	-	463
Total autres créances	**3 446**	**3 446**	**3 446**	**-**	**-**	**3 189**

Les autres créances et comptes de régularisation sont à une échéance inférieure à un an.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.7. Dépréciations sur actifs

Les dépréciations de l'actif se décomposent :

Tableau des dépréciations

Montants en K€	2024.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2025.09
Créances	(33)	(14)	-	()	(46)
Total des dépréciations	**(33)**	**(14)**	**-**	**(0)**	**(46)**

4.8. Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Montants en K€	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	2 799	2 064	735
Créances de l'actif circulant	28 301	28 301	-
Charges constatées d'avance	475	475	-
Total échéances des créances	**31 100**	**30 365**	**735**

4.9. Valeurs mobilières de placements - Disponibilités

Disponibilités et VMP

Montants en K€	2024.09	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ périmètre	2025.09
Valeurs mob. - autres titres	420	1 950	-	-	-	2 370
Disponibilités	15 416	7 230	-	-	429	23 075
Intérêts courus/cptes financ.	49	29	-	-	-	77
Disponibilités et VMP - brut	**15 885**	**9 208**	**-**	**-**	**429**	**25 522**
Amortissements & Dépréciations	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Valeurs mob. - autres titres	420	1 950	-	-	-	2 370
Disponibilités	15 416	7 230	-	-	429	23 075
Intérêts courus/cptes financ.	49	29	-	-	-	77
Disponibilités et VMP - net	**15 885**	**9 208**	**-**	**-**	**429**	**25 522**

4.10. Composition du capital social

Au 30 septembre 2025, le capital social se compose de 500 000 actions d'une valeur nominale de 1 euros.

4.11. Provisions

4.11.1. Récapitulatif

Les provisions se décomposent de la manière suivante :

Provisions pour risques et charges						
Montants en K€	**2024.09**	**Aug. (Dot.)**	**(Dim.) Rep. Utilisée**	**(Dim.) nn utilisée**	**Autres variations**	**2025.09**
Provisions pour litiges	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques	1 758	132	-	-	-	1 890
Autres provisions pour risques	171	6	-	-	-	177
Provisions pour risques	**1 929**	**138**	**-**	**-**	**-**	**2 066**
Engagements de retraite et assimilés	287	93	(125)	-	-	255
Autres provisions pour charges	71	74	(60)	-	-	85
Ecart d'acquisition négatif	-	-	-	-	-	-
Provisions pour charges	**358**	**167**	**(185)**	**-**	**-**	**339**
Total provisions pour risques et charges	**2 286**	**304**	**(185)**	**-**	**-**	**2 406**

4.11.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Les engagements sont couverts partiellement par des cotisations versées à des compagnies d'assurance.

Pour évaluer l'engagement global, le groupe applique la convention collective spécifique à chaque entité du groupe ou applique des règles de droit commun en l'absence de dispositions conventionnelles.

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,76 % ;
- Taux d'évolution des rémunérations : 2.5 % ;
- Table de rotation du personnel : 5 % ;
- Table de mortalité : Table de mortalité provisoire (2019-2021) ;
- Départ à la retraite à l'initiative du salarié à l'âge de 64 ans ;
- Convention collective : convention propre à chaque entité ;
- Taux de charges sociales moyen retenu pour le calcul de la provision : selon la catégorie de salariés.

4.12. Emprunts et dettes financières

4.12.1. Variation des emprunts et dettes financières

Emprunts et dettes financières

Montants en K€	2024.09	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Variations	Autres variations	Δ périmètre	2025.09
Emprunts auprès des établissements de crédit	19 302	4 034	(5 564)	–	0	675	18 447
Dette contrats de crédit-bail et contrats assimilés	20 357	8 368	(7 892)	–	–	2 108	22 942
Emprunts auprès des éts de crédits et crédit-b.	**39 659**	**12 402**	**(13 456)**	**–**	**0**	**2 784**	**41 389**
Dépôts et garanties reçus	–	–	–	–	–	–	–
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	2	–	(2)	–	–	–	–
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	45	130	(43)	–	–	–	132
Autres emprunts et dettes financières diverses	**47**	**130**	**(45)**	**–**	**–**	**–**	**132**
Soldes créditeurs de banque	2	–	–	(2)	–	–	–
Int.courus/solde créd.banque	6	–	–	(6)	–	–	–
Concours bancaires et intérêts courus	**8**	**–**	**–**	**(8)**	**–**	**–**	**–**
Total emprunts et dettes financières	**39 714**	**12 532**	**(13 501)**	**(8)**	**0**	**2 784**	**41 521**

4.12.2. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Emprunts et dettes financières – échéances

Montants en K€	2025.09	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	2024.09
Emprunts obligataires	–	–	–	–	–
Emprunts auprès des établissements de crédit	18 447	6 222	10 308	1 918	19 302
Dette contrats de crédit-bail et contrats assimilés	22 942	22 941	–	–	20 357
Emprunts auprès des éts de crédits et crédit-b.	**41 389**	**29 163**	**10 308**	**1 918**	**39 659**
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	–	–	–	–	2
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	132	132	–	–	45
Autres emprunts et dettes financières diverses	**132**	**132**	**–**	**–**	**47**
Soldes créditeurs de banque	–	–	–	–	2
Int.courus/solde créd.banque	–	–	–	–	6
Concours bancaires et intérêts courus	**–**	**–**	**–**	**–**	**8**
Total emprunts et dettes financières	**41 521**	**29 295**	**10 308**	**1 918**	**39 714**

4.13. Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés se décomposent par poste et par échéance, de la manière suivante :

Fournisseurs

Montants en K€	2025.09	< 1 an	> 1 an	> 5 ans	2024.09
Dettes fourn.& cptes ratt.	18 722	18 722	-	-	17 187
Total fournisseurs	**18 722**	**18 722**	**-**	**-**	**17 187**

4.14. Les autres dettes et comptes de régularisation

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés se décomposent par poste et par échéance, de la manière suivante :

Autres dettes

Montants en K€	2025.09	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans	2024.09
Dettes sur immobilisations	-	-	-	-	6
Avances et acomptes reçus sur commandes	121	121	-	-	71
Dettes fiscales diverses et sociales	11 252	11 252	-	-	10 627
Comptes-courants créditeurs	159	159	-	-	402
Dettes diverses	27	27	-	-	14
Impôt différés Passifs	3 261	3 261	-	-	2 822
Comptes de régularisation passif	2 899	2 899	-	-	2 907
Total autres dettes et comptes de régul.	**17 721**	**17 721**	**-**	**-**	**16 849**

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires

Montants en K€	2025.09	%	2024.09	%
Ventes	1 199	1%	708	1%
Travaux	122 133	98%	109 979	99%
Prestations de services	433	0%	301	0%
Ventes de marchandises	-	0%	64	0%
Produits accessoires	723	1%	359	0%
RRR accordés	(9)	-	(154)	-
Total chiffre d'affaires	**124 479**	**100%**	**111 257**	**100%**

5.2. Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation

Montants en K€	2025.09	2024.09
Autres produits de gestion courante	121	150
Production Stockée	31	(1 128)
Production immobilisée	408	-
Subventions d'exploitation	2	-
Reprises d'amortissements et provisions	185	550
Transfert de charges	1 292	1 214
Total autres produits d'exploitation	**2 039**	**786**

5.3. Achats consommés

Achats consommés

Montants en K€	2025.09	2024.09
Achats consommés matières premières et marchandises	(33)	17
Variation de stocks Marchandises	-	-
Achats de MP et autres approvisionnements	(21 593)	(19 955)
Variation de stocks MP et autres approv	144	(504)
Total achats consommés	**(21 482)**	**(20 442)**

5.4. Charges de personnel

Charges de personnel

Montants en K€	2025.09	2024.09
Rémunération du personnel	(19 515)	(17 443)
Charges sociales (SS & Prévoyance)	(10 550)	(9 171)
Autres charges sociales	(81)	(81)
Autres charges de personnel	(247)	(162)
Participation des salariés	(809)	(245)
Total charges de personnel	**(31 202)**	**(27 102)**

5.5. Autres charges d'exploitation

Autres charges d'exploitation

Montants en K€	2025.09	2024.09
Achats de sous-traitance	(11 666)	(10 540)
Achats n.stockés mat.& fourn.	(9 203)	(9 353)
Sous-traitance	(500)	(245)
Loyer/crédit-bail mob.	3 648	2 591
Loyer/crédit-bail immob.	(3 542)	(2 695)
Location	(11 362)	(10 939)
Charges locatives	(69)	(37)
Entretien et réparations	(5 227)	(4 212)
Primes d'assurance	(1 303)	(1 282)
Etudes et recherches	-	-
Divers services extérieurs	(35)	(27)
Personnel intérimaire	(6 008)	(4 903)
Personnel extérieur	(15)	-
Honoraires	(1 198)	(740)
Publicité. relations publiques	(926)	(720)
Transports	(285)	(290)
Déplacemt. missions. récept.	(3 915)	(3 266)
Postes et telecoms	(188)	(145)
Services bancaires & ass.	(206)	(186)
Divers autres services ext.	(94)	(103)
Autres charges	()	(46)
Autres charges de gestion courante	(254)	(82)
Op.réciproques - exploit.	()	1
Total autres charges d'exploitation	**(52 347)**	**(47 218)**

5.6. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Amt et prov d'exploitation

Montants en K€	2025.09	2024.09
Dot.amort.immobilisations	(4 691)	(4 306)
Dot.amort.immos CB et LLD	(5 622)	(4 490)
Dotations aux amt. d'exp.	**(10 313)**	**(8 796)**
Dot.prov.risques & charges d'exploitation	(212)	(562)
Dot.prov.actif circulant	(14)	(16)
Dot.prov.pour retraite	(93)	(170)
Dotations aux prov. et dép. d'exp.	**(318)**	**(749)**
Total dotations aux amt. et aux prov.	**(10 632)**	**(9 545)**

5.7. Charges et produits financiers

Le résultat financier se décompose comme suit :

Résultat financier

Montants en K€	2025.09	2024.09
Produits de participations	152	-
Autres Intérêts et Produits assimilés	100	220
Produits financiers	**252**	**220**
Dotations financières aux amortissements et prov.	-	-
Intérêts et charges assimilées	(712)	(401)
Intérêts sur contrats de crédit-bail et contrats assimilés	(779)	(623)
Différences négatives de change	(0)	(1)
Charges financières	**(1 491)**	**(1 024)**
Total charges et produits financiers	**(1 240)**	**(804)**

5.8. Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Résultat exceptionnel

Montants en K€	2025.09	2024.09
Produits except° sur op. de gestion	2 504	1 225
Produits except° sur op en capital	-	0
Total des produits exceptionnels	**2 504**	**1 225**
Charges except° sur op. de gestion	(921)	(1 238)
Charges except° sur op. en capital	-	-
Compte de liaison exceptionnel	-	-
Dotations except° aux amort. & provisions	(25)	(0)
Total des charges exceptionnelles	**(946)**	**(1 238)**
Résultat exceptionnel	**1 558**	**(13)**

6. Impôts sur les résultats

Détail charge d'impôt

Montants en K€	2025.09	2024.09
Impôts exigibles	(461)	(786)
Impôts différés	(203)	(500)
Total impôt sur les résultats	**(664)**	**(1 287)**

6.1. Détail des postes d'impôts différés

Impôts différés

Montants en K€	2024.09	Incidence résultat	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ périmètre	Autres variations	2025.09
Impôts différés actifs	-	-	-	-	-	242	242
Impôts différés passifs	- 2 822	- 203	- 540	337	5	- 242	- 3 261
Solde net d'impôt différés	**(2 822)**	**(203)**	**(540)**	**337**	**5**	**-**	**(3 020)**

6.2. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que, si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche. Au 30 septembre 2025, il n'y a aucune perte fiscale reportable non activée.

6.3. Preuve d'impôt

Preuve d'impôt

	Taux d'impôt théorique	25,00%
Montants en K€		**2025.09**
Résultat net de l'ensemble consolidé		9 737
Neutralisation de la QP des résultats Stés M.E.E.		-
Neutralisation du rslt des activités abandonnées		-
Résultat net des entreprises intégrées		**9 737**
Impôt sur les résultats	**(1)**	(664)
Résultat net avant impôts		10 400
Impôt théorique au taux en vigueur, 25%	**(2)**	(2 600)
Différence d'impôt (1) - (2)		**1 936**
Taux d'impôt effectif		**6,38%**

	Charges	**Produits**
Différences permanentes sociales	105	451
Différences permanentes de consolidation	45	
Crédit d'impôts		1 620
Utilisation déficits non activés précédemment		
ID non activés sur déficits de l'exercice		
Différence de taux d'impôt social		15
Total	**150**	**2 086**
Différence nette		**1 936**

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

Engagements hors bilan		
Montants en K€	**2025.09**	**2024.09**
Nantissement	6 755	10 447
Gage sur véhicules	2 011	57
Total engagements donnés	**8 766**	**10 504**

Montants en K€	**2025.09**	**2024.09**
Avals. cautions. garanties de marché	6 049	1 738
Total engagements reçus	**6 049**	**1 738**

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement est le suivant :

Effectif moyen interne		
	2025.09	**2024.09**
Effectif moyen interne	**556**	**450**